

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2310

28 octobre 2010

SOMMAIRE

AAS Aviation Airport Systems S.A.	110861	KGH International III S.à r.l.	110834
AAS Aviation Airport Systems S.A.	110861	Lucky Duck International S.A.	110874
AAS Aviation Airport Systems S.A.	110861	MACLE S.A., société de gestion de patri- moine familial	110879
Abe Moussera S.A.	110861	Morote S.A., SPF	110879
Aetos Lux S.A.	110878	Nexar Capital Group	110874
Agence Kasel-Kieffer S.à r.l.	110859	NGR Consulting S. à r.l.	110874
Agences et Représentations de produits Techniques S.A.	110860	Pentagon Holdings S.à r.l.	110834
Anciens Etablissements - Janeczko S.à r.l.	110878	Pentagon S.A.	110877
Boulder S.A.	110880	Peters Maschinenbau A.G.	110877
Castorama Polska Sp. z o.o., Luxembourg Branch	110861	Pinxton S.A.	110875
Centre d'Expertise et de Diagnostic Auto- mobiles Luxembourgeois S.A.	110876	Pinxton S.A.	110875
Chateau de Montgoger S.A.	110862	Pinxton S.A.	110875
Clavius Holding S.A.	110880	Pizzeria Gran Sasso S.à r.l.	110877
Cliveden S.A.	110880	Quant Solutions Sicav	110879
Cofima IV S.A.	110862	R.M.S. Dachkonzept	110875
Delilah Holdings S.à r.l.	110877	R.M.S. Dachkonzept	110876
Derca S.A.	110878	Russian Investment Company	110878
Divad Investissements S.A.	110880	Samuel Manu-Tech Hungary Servicing Company Limited by Shares Luxembourg branch	110860
Fiduciaire du Centre S.à r.l.	110878	Shield Topco S.à r.l.	110834
Flex Invest S.A.	110862	Sireo Immobilienfonds No. 4 Red Paris S.à r.l.	110880
Freetop Invest S.A.	110862	Teekay European Holdings S.à r.l.	110879
Goldman Sachs Structured Investments SICAV	110875	Triumph International S.à r.l.	110876
Hussar Holding S.A.	110866	Triumph International S.à r.l.	110876
Il Delfino Sàrl	110877	TST Grundstücksentwicklung S.A.	110876
Immobilien-gesellschaft Curia Kirchberg S.A.	110859	Zimmer Investment Luxembourg S.à r.l.	110859
K-Dow Petrochemicals Americas Holding S.à r.l.	110873	Zimmer Luxembourg II S.à r.l.	110859
K-Dow Petrochemicals Europe Holding S.à r.l.	110874	Zimmer Luxembourg S.à r.l.	110860
K-Dow Petrochemicals Global Holding S.à r.l.	110874	Zoliborz Finance (Lux) S.à r.l.	110860

KGH International III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 300.000,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 134.302.

—
EXTRAIT

Le 21 septembre 2010, l'associé unique de la Société a

- accepté avec effet au 22 septembre 2010 la démission de Monsieur Walter Flamenbaum du poste de gérant de la Société;

et

- nommé, avec effet au 22 septembre 2010 et pour une durée indéterminée, au poste de gérant de la Société, Monsieur Andrew Rubinstein, né le 2 août 1969 à New York aux Etats-Unis d'Amérique, résident professionnellement au Two Grand Central Tower, 140 East 45th Street, 44th floor à New York N Y 10017 aux Etats-Unis d'Amérique.

A partir du 22 septembre 2010, les gérants de la Société sont:

- Halsey Sàrl
- Andrew Rubinstein
- Lionel Leventhal
- Kenneth Macleod

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010126621/22.

(100144307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2010.

Pentagon Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. Shield Topco S.à r.l.).

Capital social: USD 14.403.503,80.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 153.017.

—
In the year two thousand and ten, on the tenth day of the month of August.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1) Apax Europe VI Nominees Ltd., a limited liability company governed by the laws of England and Wales, having its registered office at 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN London, United Kingdom, registered at the Companies House under number 07195726 ("Apax Europe VI Nominees Ltd.");

2) Apax Europe VII Nominees Ltd., a limited liability company governed by the laws of England and Wales, having its registered office at 33 Jermyn Street, SW1Y 6DN London, United Kingdom, registered at the Companies House under number 06599576 ("Apax Europe VII Nominees Ltd.");

3) Apax US VII, L.P., having its registered office at c/o Walkers House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Registry of Limited Partnerships under number 17014 ("Apax US VII, L.P.");

4) Dr. Jan Hruska, with address at Oaklands Friford Heath, Frilford Heath, Oxfordshire OX13 5NN, United Kingdom;

5) Dr. Peter Lammer, with address at Manor Cottage, Dry Sandford, Oxfordshire OX13 6JP, United Kingdom;

6) Mr Richard Jacobs, with address at Danesfield, Foxcombe Road, Boars Hill, Oxford OX1 5DG, United Kingdom;

7) Mr Peter Norman, with address at 18 Broadwater Rise, Guildford, GU1 2LA, United Kingdom; and

8) Sophos Nominees Limited, a limited liability company governed by the laws of England and Wales, having its registered office at the Pentagon, Abingdon Science Park, Abingdon, Oxfordshire, OX14 3YP, United Kingdom, registered with the registrar of companies for England and Wales under company number 4887122 ("Sophos Nominees Limited"),

all hereby represented by Me Laurent Thailly, attorney-at-law, residing professionally in Luxembourg, by virtue of proxies given in August 2010.

I. The said proxies shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing parties declare that they are the sole shareholders of Pentagon Holdings S.à r.l. (fka Shield Topco S.à r.l.), a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of fifteen million five hundred forty-seven thousand five hundred eighty-three United States Dollars and twenty Cent (USD 15,547,583.20), having its registered office at 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et

des Sociétés) under number B 153.017, incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit, prenamed, dated 10 May 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1329 dated 28 June 2010, page 63746 (the “Company”) and whose articles (the “Articles”) have been amended (i) by a deed of Maître Gérard Lecuit, prenamed, dated 25 May 2010, in process of publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, (ii) by a deed dated 15 June 2010 of Maître Gérard Lecuit, prenamed, in process of publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the “First Deed dated 15 June 2010”) and (iii) by a deed dated 15 June 2010 of Maître Gérard Lecuit, prenamed, in process of publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the “Second Deed dated 15 June 2010”).

III. The appearing parties, represented as above mentioned, first inform Maître Gérard Lecuit, prenamed, that at the extraordinary general shareholders of the Company held on 15 June 2010 and formalised in the First Deed dated 15 June 2010, the following resolutions, amongst others, have been taken:

a. fifty-four million eight hundred ninety-two thousand four hundred fortyfour (54,892,444) Ordinary Shares, four million six hundred ninety-eight thousand one hundred sixty-nine (4,698,169) Preference Shares and seven million five hundred thousand (7,500,000) Deferred Shares, each without nominal value, have been issued by the Company;

b. a share capital reduction of an amount of forty-four million one hundred nine thousand fifty-five United States Dollars and ninety Cent (USD 44,109,095.90) so as to lower the share capital of the Company from its increased amount of fifty million three hundred ninety-six thousand nine hundred seventy-two United States Dollars (USD 50,396,972.-) to an amount of six million two hundred eighty-seven thousand eight hundred seventy-six United States Dollars and ten Cent (USD 6,287,876.10) without cancellation of shares, and by the allocation of the amount of forty-four million one hundred nine thousand fifty-five United States Dollars and ninety Cent (USD 44,109,095.90) to a share premium account linked to respectively the Ordinary Shares and the Deferred Shares of the Company, has been decided;

c. a nominal value of ten Cent (USD 0.10) per share has been reintroduced.

IV. The appearing parties, represented as above mentioned, further inform Maître Gérard Lecuit, prenamed, that:

a. the concerned share capital reduction has in fact been made for an amount of forty-three million six hundred eighty-six thousand two hundred sixty United States Dollars and fifty-four Cent (USD 43,686,260.54), so that the share capital of the Company has in fact been lowered from its increased amount of fifty million three hundred ninety-six thousand nine hundred seventy-two United States Dollars (USD 50,396,972.-) to an amount of six million seven hundred ten thousand seven hundred eleven United States Dollars and thirty Cent (USD 6,710,711.30) without cancellation of shares;

b. the allocation to a share premium account linked to respectively the Ordinary Shares and the Deferred Shares of the Company has in fact been made for an amount of forty-three million six hundred eighty-six thousand two hundred sixty United States Dollars and fifty-four Cent (USD 43,686,260.54); and

c. an amount of sixteen Cent (USD 0.16) had to be allocated to a free distributable reserve account of the Company.

V. The appearing parties, represented as above mentioned, further inform Maître Gérard Lecuit, prenamed, that in the First Deed dated 15 June 2010, such share premium account allocation for a total amount of forty-three million six hundred eighty-six thousand two hundred sixty United States Dollars and fifty-four Cent (USD 43,686,260.54) has been slightly miscalculated, and that a different split of allocation of share premium amongst (i) Apax Europe VI Nominees Ltd., (ii) Apax Europe VII Nominees Ltd. and (iii) Apax US VII, L.P. should have occurred, for the same amount of forty-three million six hundred eighty-six thousand two hundred sixty United States Dollars and fifty-four Cent (USD 43,686,260.54).

VI. The appearing parties, represented as above mentioned, inform Maître Gérard Lecuit, prenamed, that as a result, in the First Deed dated 15 June 2010, the sixth and eighth resolutions shall read as follows:

“Sixth resolution

The general meeting of the Company RESOLVES to reduce the share capital of the Company by an amount of forty-three million six hundred eighty-six thousand two hundred sixty States Dollars and fifty-four Cent (USD 43,686,260.54) so as to lower it from its increased amount of fifty million three hundred ninety-six thousand nine hundred seventy-two United States Dollars (USD 50,396,972.-) to an amount of six million seven hundred ten thousand seven hundred eleven United States Dollars and thirty Cent (USD 6,710,711.30) without cancellation of shares and by allocating (i) an amount of sixteen Cent (USD 0.16) to a free distributable reserve account of the Company and (ii) the amount of forty-three million six hundred eighty-six thousand two hundred sixty United States Dollars and fifty-four Cent (USD 43,686,260.54) to a share premium account linked to respectively the Ordinary Shares and the Deferred Shares of the Company as follows:

Shareholder	Number and class of Shares	Share premium linked to share class
Apax Europe VI Nominees Ltd.	14,468,366 Ordinary Shares	USD 10,127,968.72
	1,237,955 Preference Shares	USD 0.-
	1,976,230 Deferred Shares	USD 1,383,377
Apax Europe VII Nominees Ltd.	37,609,737 Ordinary Shares	USD 26,324,734.74
	3,217,999 Preference Shares	USD 0.-
	5,137,106 Deferred Shares	USD 3,595,689.40
Apax US VII, L.P.	2,830,841 Ordinary Shares	USD 1,983,557.08

	242,215 Preference Shares	USD 0.-
	386,664 Deferred Shares	USD 270,933.60
Total	54,908,944 Ordinary Shares	USD 38,436,260.54
	4,698,169 Preference Shares	USD 0.-
	7,500,000 Deferred Shares	USD 5,250,000

Eighth resolution

The general meeting of the Company RESOLVES to determine the rights attached to each class of Shares of the Company and subsequently amend article 6 – Share Capital – Shares, of the Articles, which shall now read as follows:

“ Art. 6. Share capital - Shares.

6.1. The share capital of the Company is set at six million seven hundred ten thousand seven hundred eleven United States Dollars and thirty Cent (USD 6,710,711.30) and is divided into:

- (a) fifty-four million nine hundred eight thousand nine hundred forty-four (54,908,944) Ordinary Shares
- (b) four million six hundred ninety-eight thousand one hundred sixty-nine (4,698,169) Preference Shares
- (c) seven million five hundred thousand (7,500,000) Deferred Shares

with a nominal value of ten Cent (USD 0.10) each, all fully subscribed and entirely paid-up. The Ordinary Shares, the Preference Shares and the Deferred Shares shall together be referred to as the “Shares”.

6.2. The Ordinary Shares and the Preference Shares constitute separate classes of Shares and will have the same rights and obligations and rank equally for all purposes unless otherwise stated in these Articles.

6.3. All Shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the Company’s register(s) of Shares in accordance with Article 185 of the Luxembourg Company Act.

6.4. Towards the Company, the Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.”

VII. The appearing parties, represented as above mentioned, secondly inform Maître Gérard Lecuit, prenamed, that at the start of the extraordinary general shareholders of the Company held on 15 June 2010 and formalised in the Second Deed dated 15 June 2010, the share capital of the Company has been increased by an amount of nine million two hundred fifty-nine thousand seven hundred seven United States Dollars and ten Cent (USD 9,259,707.10) so as to raise it from its (therefore incorrect) amount of six million two hundred eighty-seven thousand eight hundred seventy-six United States Dollars and ten Cent (USD 6,287,876.10) to an amount of fifteen million five hundred forty-seven thousand five hundred eighty-three United States Dollars and twenty Cent (USD 15,547,583.20).

VIII. The appearing parties, represented as above mentioned, further inform Maître Gérard Lecuit, prenamed, that, as explained above, since the share capital of the Company should in fact have been set in the First Deed at six million seven hundred ten thousand seven hundred eleven United States Dollars and thirty Cent (USD 6,710,711.30) instead of six million two hundred eighty-seven thousand eight hundred seventy-six United States Dollars and ten Cent (USD 6,287,876.10), the share capital has in fact in the Second Deed been increased to an amount of fifteen million nine hundred seventy thousand four hundred eighteen United States Dollars and forty Cent (USD 15,970,418.40), instead of to the amount of fifteen million five hundred forty-seven thousand five hundred eighty-three United States Dollars and twenty Cent (USD 15,547,583.20).

IX. The appearing parties, represented as above mentioned, inform Maître Gérard Lecuit, prenamed, that as a result, in the Second Deed dated 15 June 2010, the second resolution shall read as follows:

“Second resolution

The general meeting of the Company RESOLVES to increase the share capital of the Company by an amount of nine million two hundred fifty-nine thousand seven hundred seven United States Dollars and ten Cent (USD 9,259,707.10) so as to raise it from its current amount of six million seven hundred ten thousand seven hundred eleven United States Dollars and thirty Cent (USD 6,710,711.30) represented by fifty-four million nine hundred eight thousand nine hundred forty-four (54,908,944) Ordinary Shares, four million six hundred ninety-eight thousand one hundred sixty-nine (4,698,169) Preference Shares and seven million five hundred thousand (7,500,000) Deferred Shares, with a nominal value of ten Cent (USD 0.1) each, to an amount of fifteen million nine hundred seventy thousand four hundred eighteen United States Dollars and forty Cent (USD 15,970,418.40) represented by seventy-four million six hundred seventy-three thousand four hundred thirty-eight (74,673,438) Ordinary Shares, seventy-six million eight hundred ninety-nine thousand six hundred thirty-one (76,899,631) Preference Shares, seven million five hundred thousand (7,500,000) Deferred Shares and six hundred thirty-one thousand one hundred fifteen (631,115) C Shares, with a nominal value of ten Cent (USD 0.1) each.”,

and article 3. Share Capital, of the Articles as amended and fully restated pursuant to the fourth resolution in the Second Deed dated 15 June 2010, shall therefore read as follows:

3. “Share capital. The share capital of the Company at the adoption of these Articles is set at fifteen million nine hundred seventy thousand four hundred eighteen United States Dollars and forty Cent (USD 15,970,418.40) and is divided into:

- (a) 74,673,438 Ordinary Shares of a nominal value of US\$0.10;

- (b) 76,899,631 Preference Shares of a nominal value of US\$0.10;
- (c) 631,115 C Shares of a nominal value of US\$0.10; and
- (d) 7,500,000 Deferred Shares of a nominal value of US\$0.10.”

X. The appearing parties, represented as above mentioned, thirdly inform Maître Gérard Lecuit, prenamed, that also at the extraordinary general shareholders of the Company held on 15 June 2010 and formalised in the Second Deed dated 15 June 2010, Sophos Nominees Limited, prenamed, acting through its attorney, declared to subscribe to the Sophos Nominees Limited Shares, with payment of a share premium in a total amount of three million three hundred nineteen thousand two hundred eight United States Dollars and twelve Cent (USD 3,319,208.12), and to make payment in full for all such newly subscribed shares, by a contribution in kind consisting of a receivable (the “Receivable 5”) of a total amount of three million three hundred sixty-one thousand two hundred twenty-three United States Dollars and forty-one Cent (USD 3,361,223.41) (the “Contribution 5”), and that Sophos Nominees Limited, prenamed, also declared that its Receivable 5 it held was created on 15 June 2010 by Shield MidCo Limited, a limited liability company governed by the laws of England, having its registered office at 33 Jermyn Street, London, SW1Y 6DN, United Kingdom, registered at the Companies House under number 07250880 (“UK MidCo”).

XI. Sophos Nominees Limited, prenamed, acting through its attorney, declares to Maître Gérard Lecuit, prenamed, that the Contribution 5 was in fact made up by the Receivable 5 comprising (i) a receivable such as described in section X above and (ii) shares issued by Sophos plc, a company organized under the laws of England and Wales (“Sophos plc”), but that (i) the total value of the Receivable 5 remained set at at least three million three hundred sixty-one thousand two hundred twentythree United States Dollars and forty-one Cent (USD 3,361,223.41) and that (ii) the Receivable 5 has anyway been contributed in kind free of any lien and that there existed no impediments to its free transferability to the Company and that valid instructions had been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Receivable 5 to the Company.

XII. Sophos Nominees Limited, prenamed, acting through its attorney, further declares to Maître Gérard Lecuit, prenamed, that the value of the Contribution 5/Receivable 5 has been certified by a further declaration of recipient company issued with effect as of 15 June 2010, signed by Geoffrey Henry, in his capacity as Director (Gérant), of the Company and Andrew Guille, in his capacity as Director (Gérant), of the Company, on the basis of (i) an updated pro forma balance sheet of UK MidCo as at the date of the Contribution 5 and (ii) a declaration of Sophos plc as at the date of the Contribution 5, and that both will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

XIII. As a consequence, the declarations part in the “Subscription/payment” section of the third resolution in the Second Deed dated 15 June 2010 shall read as follows:

“(i) Dr. Jan Hruska, (ii) Dr. Peter Lammer, (iii) Richard Jacobs and (iv) Peter Norman, all prenamed (together, the “First Subscribers”), acting through their duly appointed attorney, each declares that each of their Receivables each held issued on the date hereof by Shield MidCo Limited, a limited liability company governed by the laws of England, having its registered office at 33 Jermyn Street, London, SW1Y 6DN, United Kingdom, registered at the Companies House under number 07250880 (“UK MidCo”) and which are hereby contributed in kind are free of any lien and that there exists no impediments to their free transferability to the Company and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Receivable to the Company.

Sophos Nominees Limited, prenamed (and together with the First Subscribers, the “Subscribers”), acting through its duly appointed attorney, declares that its Receivable 5, comprising (i) a receivable such as described in section X above and (ii) shares issued by Sophos plc, and which is hereby contributed in kind is free of any lien and that there exists no impediments to its free transferability to the Company and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Receivable 5 to the Company”.

XIV. The appearing parties, represented as above mentioned, finally inform Maître Gérard Lecuit, prenamed, that also at the extraordinary general shareholders of the Company held on 15 June 2010 and formalised in the Second Deed dated 15 June 2010:

a. Dr. Jan Hruska, prenamed, subscribed to the Dr. Jan Hruska Shares, with payment of a share premium in a total amount of forty-one million three hundred eighty-four thousand six hundred eighty United States Dollars and seventy-six Cent (USD 41,384,680.76); and

b. Dr. Peter Lammer, prenamed, subscribed to the Dr. Peter Lammer Shares, with payment of a share premium in a total amount of forty-one million three hundred eighty-four thousand six hundred eighty United States Dollars and seventy-six Cent (USD 41,384,680.76),

and that it is hereby clarified that such share premiums has been allocated to a share premium account linked to respectively the Ordinary Shares and the Preference Shares of the Company as described in the table below:

Shareholder	Number and class of Shares	Share premium linked to share class
Dr. Jan Hruska	9,882,247 Ordinary Shares	USD 8,894,022.62
	36,100,731 Preference Shares	USD 32,490,658.14
Dr. Peter Lammer	9,882,247 Ordinary Shares	USD 8,894,022.62
	36,100,731 Preference Shares	USD 32,490,658.14
Total	19,764,494 Ordinary Shares	USD 17,788,045.24
	72,201,462 Preference Shares	USD 64,981,316.28

XV. The appearing parties, represented as above mentioned, request Maître Gérard Lecuit, prenamed, to record and enact the corrections made under items I to XIV above.

XVI. Further to such declarations, the appearing parties, represented as above mentioned, therefore declare that the present meeting is validly constituted and, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To create one (1) further class of shares, with a nominal value of ten Cent (USD 0.1) each, namely the shares of class A (the "A Shares").

2. To increase the share capital of the Company by an amount of one hundred four thousand one hundred United States Dollars and ten Cent (USD 104,100.10) so as to raise it from its current amount of fifteen million nine hundred seventy thousand four hundred eighteen United States Dollars and forty Cent (USD 15,970,418.40) represented by seventy-four million six hundred seventy-three thousand four hundred thirty-eight (74,673,438) Ordinary Shares, seventy-six million eight hundred ninety-nine thousand six hundred thirty-one (76,899,631) Preference Shares, six hundred thirty-one thousand one hundred fifteen (631,115) C Shares and seven million five hundred thousand (7,500,000) Deferred Shares, with a nominal value of ten Cent (USD 0.10) each, to an amount of sixteen million seventy-four thousand five hundred eighteen United States Dollars and fifty Cent (USD 16,074,518.50) represented by seventy-four million six hundred seventy-three thousand four hundred thirty-eight (74,673,438) Ordinary Shares, seventy-six million eight hundred ninety-nine thousand six hundred thirty-one (76,899,631) Preference Shares, seven million five hundred thousand (7,500,000) Deferred Shares, seven hundred eightytwo thousand seven hundred fifty-five (782,755) A Shares and eight hundred eighty-nine thousand three hundred sixty-one (889,361) C Shares, with a nominal value of ten Cent (USD 0.10) each.

3. To issue, with payment of a total share premium of two million nine hundred nine thousand two United States Dollars and sixty-six Cent (USD 2,909,002.66), seven hundred eighty-two thousand seven hundred fifty-five (782,755) A Shares and two hundred fifty-eight thousand two hundred forty-six (258,246) C Shares, with a nominal value of ten Cent (USD 0.10) each, having the rights and privileges attached thereto pursuant to article 4. Share Rights: General, and article 5. Share Rights: Profits, Capital and Repurchase, of the articles of association of the Company (the "Articles").

4. To accept the subscription of such newly issued shares as follows:

i. two hundred fifty thousand (250,000) C Shares, with a nominal value of ten Cent (USD 0.10) each (the "Stephen Munford Shares"), by Stephen Munford, with address at 21 St Margarets Road, Oxford OX2 6RX, United Kingdom, with payment of a total share premium of one million nine hundred seventy-five thousand United States Dollars (USD 1,975,000.-), by a contribution in cash of a total amount of two million United States Dollars (USD 2,000,000.-), and to allocate the newly issued Stephen Munford Shares to Stephen Munford;

ii. seven hundred eighty-two thousand seven hundred fifty-five (782,755) A Shares, with a nominal value of ten Cent (USD 0.10) each (the "Sophos Nominees Limited Shares"), by Sophos Nominees Limited, a limited liability company governed by the laws of England and Wales, having its registered office at the Pentagon, Abingdon Science Park, Abingdon, Oxfordshire, OX14 3YP, United Kingdom, registered with the registrar of companies for England and Wales under company number 4887122 ("Sophos Nominees Limited"), with payment of a total share premium of eight hundred sixty-eight thousand eight hundred fifty-eight United States Dollars and seventy-nine Cent (USD 868,858.79), by a contribution in cash of a total amount of nine hundred forty-seven thousand one hundred thirtyfour United States Dollars and twenty-nine Cent (USD 947,134.29), and to allocate the newly issued Sophos Nominees Limited Shares to Sophos Nominees Limited; and

iii. eight thousand two hundred forty-six (8,246) C Shares, with a nominal value of ten Cent (USD 0.10) each (the "Jane Norman Shares"), by Jane Norman, a British Citizen, with address at 18 Broadwater Rise, Guildford, GU1 2LA, United Kingdom, with payment of a total share premium of sixtyfive thousand one hundred forty-three United States Dollars and eightyseven Cent (USD 65,143.87), by a contribution in kind consisting of an unquestionable receivable of a total amount of sixty-five thousand nine hundred sixty-eight United States Dollars and forty-seven Cent (USD 65,968.47) (the "Receivable"), and to allocate the newly issued Jane Norman Shares to Jane Norman;

5. To reduce the share capital of the Company by an amount of one million six hundred seventy-one thousand fourteen United States Dollars and seventy Cent (USD 1,671,014.70) in order to bring it from its increased amount of sixteen million seventy-four thousand five hundred eighteen United States Dollars and fifty Cent (USD 16,074,518.50), represented by seventy-four million six hundred seventy-three thousand four hundred thirty-eight (74,673,438) Ordinary

Shares, seventy-six million eight hundred ninety-nine thousand six hundred thirty-one (76,899,631) Preference Shares, seven million five hundred thousand (7,500,000) Deferred Shares, seven hundred eighty-two thousand seven hundred fifty-five (782,755) A Shares and eight hundred eighty-nine thousand three hundred sixty-one (889,361) C Shares, with a nominal value of ten Cent (USD 0.10) each, to an amount of fourteen million four hundred three thousand five hundred three United States Dollars and eighty Cent (USD 14,403,503.80) represented by sixty-three million six hundred ninety-one thousand six hundred forty-eight (63,691,648) Ordinary Shares, seventy-two million six hundred seventy-one thousand two hundred seventy-seven (72,671,277) Preference Shares, six million (6,000,000) Deferred Shares, seven hundred eighty-two thousand seven hundred fifty-five (782,755) A Shares and eight hundred eighty-nine thousand three hundred fifty-eight (889,358) C Shares, with a nominal value of ten Cent (USD 0.10) each, and consequently to:

i. cancel the following shares held by (i) Apax Europe VI Nominees Ltd., (ii) Apax Europe VII Nominees Ltd., (iii) Apax US VII, L.P., (iv) Richard Jacobs, (v) Peter Norman and (vi) Sophos Nominees Limited respectively, all prenamed, without repayment to the respective shareholders, as follows:

(a) Two million eight hundred ninety-three thousand five hundred sixty-one (2,893,561) Ordinary Shares, one million one hundred fourteen thousand one hundred fifty-nine (1,114,159) Preference Shares and three hundred ninety-five thousand two hundred thirty (395,230) Deferred Shares, with a nominal value of ten Cent (USD 0.10) each held by Apax Europe VI Nominees Ltd. (the “Apax Europe VI Nominees Ltd. Shares to be Cancelled”), and allocate the nominal value of the Apax Europe VI Nominees Ltd. Shares to be Cancelled, for a total amount of four hundred forty thousand two hundred ninety-five United States Dollars (USD 440,295.-) to the share premium account linked to respectively the Ordinary Shares, the Preference Shares and the Deferred Shares of the Company;

(b) Seven million five hundred twenty-four thousand twenty-nine (7,524,029) Ordinary Shares, two million eight hundred ninety-six thousand two hundred twenty-two (2,896,222) Preference Shares and one million twenty-seven thousand seven hundred six (1,027,706) Deferred Shares, with a nominal value of ten Cent (USD 0.10) each held by Apax Europe VII Nominees Ltd. (the “Apax Europe VII Nominees Ltd. Shares to be Cancelled”), and allocate the nominal value of the Apax Europe VII Nominees Ltd. Shares to be Cancelled, for a total amount of one million one hundred fourteen thousand seven hundred ninety-five United States Dollars and seventy Cent (USD 1,114,795.70) to the share premium account linked to respectively the Ordinary Shares, the Preference Shares and the Deferred Shares of the Company;

(c) Five hundred sixty-four thousand two hundred (564,200) Ordinary Shares, two hundred seventeen thousand nine hundred seventy-three (217,973) Preference Shares and seventy-seven thousand sixty-four (77,064) Deferred Shares, with a nominal value of ten Cent (USD 0.10) each, held by Apax US VII, L.P. (the “Apax US VII, L.P. Shares to be Cancelled”), and allocate the nominal value of the Apax US VII, L.P. Shares to be Cancelled, for a total amount of eighty-five thousand nine hundred twenty-three United States Dollars and seventy Cent (USD 85,923.70) to the share premium account linked to respectively the Ordinary Shares, the Preference Shares and the Deferred Shares of the Company;

(d) One (1) C Share held by Richard Jacobs (the “Richard Jacobs Share to be Cancelled”), and allocate the nominal value of the Richard Jacobs Share to be Cancelled, for an amount of ten Cent (USD 0.10) to a free distributable reserve account of the Company;

(e) One (1) C Share held by Peter Norman (the “Peter Norman Share to be Cancelled”), and allocate the nominal value of the Peter Norman Share to be Cancelled, for an amount of ten Cent (USD 0.10) to a free distributable reserve account of the Company;

(f) One (1) C Share held by Sophos Nominees Limited (the “Sophos Nominees Limited Share to be Cancelled”), and allocate the nominal value of the Sophos Nominees Limited Share to be Cancelled, for an amount of ten Cent (USD 0.10) to a free distributable reserve account of the Company; and

ii. allocate fifteen Cent (USD 0.15) to a free distributable reserve account of the Company.

6. To suppress the nominal value of the shares of the Company.

7. To increase the number of shares representing the total current share capital of the Company from sixty-three million six hundred ninety-one thousand six hundred fortyeight (63,691,648) Ordinary Shares, seventy-two million six hundred seventy-one thousand two hundred seventy-seven (72,671,277) Preference Shares, six million (6,000,000) Deferred Shares, seven hundred eighty-two thousand seven hundred fifty-five (782,755) A Shares and eight hundred eighty-nine thousand three hundred fifty-eight (889,358) C Shares, to two hundred fifty-four million seven hundred sixty-six thousand five hundred ninety-two (254,766,592) Ordinary Shares, two hundred ninety million six hundred eighty-five thousand one hundred eight (290,685,108) Preference Shares, twenty-four million (24,000,000) Deferred Shares, three million one hundred thirty-one thousand twenty (3,131,020) A Shares and three million five hundred fifty-seven thousand four hundred thirty-two (3,557,432) C Shares, without any change to the amount.

8. To reintroduce a nominal value of zero point zero twenty-five Cent (USD 0.025) per share of the Company and to re-allot the shares between the current shareholders of the Company to reflect the above-mentioned share split.

9. To add the following definition in article 1. Definitions and Interpretations, of the Articles:

““Designated Share Scheme” means a share option scheme for employees of the Group (being a scheme so designated by the Board) but shall not include any share option scheme in respect of management unless so designated.”

10. To amend the definitions of “A Shares”, “C Shares”, “Deferred Shares”, “Ordinary Shares” and “Preference Shares” in article 1. Definitions and Interpretations, of the Articles so that they will read as follows:

"A Shares" means the A shares of US\$0.025 each in the capital of the Company;

"C Shares" means the C shares of US\$0.025 each in the capital of the Company;

"Deferred Shares" means the deferred shares of US\$0.025 each in the capital of the Company;

"Ordinary Shares" means the ordinary shares of US\$0.025 each in the capital of the Company;

"Preference Shares" means the preference shares of US\$0.025 each in the capital of the Company;"

11. To amend article 3. of the Articles so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1. to 8. above, as follows:

3. Share capital. "The share capital of the Company at the adoption of these Articles amounts to fourteen million four hundred three thousand five hundred three United States Dollars and eighty Cent (USD 14,403,503.80) and is divided into:

- (a) 254,766,592 Ordinary Shares of a nominal value of US\$0.025;
- (b) 290,685,108 Preference Shares of a nominal value of US\$0.025;
- (c) 3,131,020 A Shares of a nominal value of US\$0.025;
- (d) 3,557,432 C Shares of a nominal value of US\$0.025; and
- (e) 24,000,000 Deferred Shares of a nominal value of US\$0.025."

12. To amend article 4.1. of the Articles so that it will read as follows:

" **4.1.** The Ordinary Shares, the Preference Shares, the A Shares, the C Shares and Deferred Shares constitute separate classes of Shares and will have the same rights and obligations and rank equally for all purposes unless otherwise stated in these Articles."

13. To amend article 5.1 of the Articles so that it will read as follows:

" **5.1.** As regards profits, on a return of capital on Liquidation, reduction of capital or otherwise, the surplus assets of the Company remaining after payment of its liabilities shall be applied in the following manner and order of priority:

(a) first, the holders of the C Shares shall be paid in respect of each C Share an amount equal to US\$0.83673 plus the accrued yield from the Completion Date to the relevant date at 13 per cent. compounded annually on US\$0.83673:

(b) second, the holders of Preference Shares will be paid an amount equal to the subscription price of such Shares and the holders of the C Shares shall be paid an amount of US\$0.91327 per C Share (the Preference Shares and C Shares ranking pari passu in this regard in the ratio of 0.25 (being the subscription value of a Preference Share):0.91327);

(c) third, the holders of the Ordinary Shares, the A Shares and C Shares shall rank pro rata for the remainder; and

(d) fourth, once the holders of Ordinary Shares, Preference Shares, A Shares and C Shares have participated in this Article 5.1 such that they have received a distribution or return on capital or otherwise in an amount of US\$250,000 in respect of each such Share, the holders of Ordinary Shares, Preference Shares, A Shares, C Shares and Deferred Shares shall entitle the holders thereof to participate in the remaining profits or proceeds on a return on Liquidation, reduction of capital or otherwise.

Assuming that certain debt and equity securities of the Company are subscribed by the Apax Subscribers in order to facilitate repayment in full of the Founder Loan Notes and any other loan notes issued by a Group Company to the Founder Subscribers on the Completion Date, the proportion of Ordinary Shares: Preference Shares: PECs held by the Apax Subscribers and Founder Subscribers following such subscription will be 12.5%: 45.66%: 41.84%. Under articles 5.1 (a) to (c) appropriate value is attributed to the C Shares in order to replicate the rights of a person holding PECs, Preference Shares and Ordinary Shares. To the extent that the ratio between the number of Preference Shares and PECs in issue varies at any time after the subscription by the Apax Subscribers as detailed at the head of this paragraph, appropriate adjustment will be made to articles 5.1(a) and (b)."

14. To add a new clause 5.5 in the Articles, which will read as follows:

" **5.5.** The Company shall have the power to acquire Shares in its own share capital, provided that the Company has sufficient distributable reserves to that effect and under the terms and conditions set out in any subscription and shareholders' agreement relating to the Company from time to time."

15. To amend article 9.6. of the Articles so that it will read as follows:

" **9.6.** Notwithstanding the provisions of Article 9.4, no Founder Subscriber shall be required to transfer his Shares under the provisions of Article 9.4 for a period of 18 months from the Completion Date unless the consideration for the sale of his Shares under the Come Along Notice together with the value of any dividends or distributions received by such Called Shareholder in respect of Shares and the consideration for the sale of the PECs held by him (or redemption value of the PECs (including accrued yield) to the extent they are redeemed on or before a Sale) during such 18 month period is equal to or higher than twice the Issue Price of such shares and PECs."

16. To amend article 11.2. of the Articles so that it will read as follows:

“ **11.2.** The price per share at which such Shares may be required to be transferred pursuant to Article 11.1 shall be determined by the Board and shall be no lower than (and if the Departure Reason is a Bad Reason, the consent of Apax shall be required for the price of such Shares to be higher than that specified in Article 11.2(a)(i)):

(a) in the case of A Shares which are otherwise allotted than pursuant to the exercise of an option granted under the terms of a Designated Share Scheme:

- (i) if the Departure Reason is a Bad Reason: the lower of Market Value and Cost; or
- (ii) if the Departure Reason is a Good Reason: Market Value;

(b) in the case of A Shares which are allotted pursuant to the exercise of an option granted under the terms of a Designated Share Scheme: Market Value; or

(c) in the case of C Shares: Market Value;”

17. To amend article 11.5 (a) of the Articles so that it will read as follows:

(a) “determine the "Enterprise Value" which shall mean the price obtainable on a sale of all of the issued Shares of whatever class between a willing buyer and a willing seller (determined by reference to publicly quoted comparable companies) without deducting any amounts in respect of any indebtedness or other obligation that is outstanding under the Financing Documents, PECs and Founder Loan Notes but excluding any cash held by the Company as at the Cessation Date assuming that the Company is then and will continue to carry on business as a going concern;”

18. Miscellaneous.

The appearing parties, represented as stated above, have requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The general meeting of the Company RESOLVES to create one (1) further class of shares, with a nominal value of ten Cent (USD 0.10) each, namely the A Shares.

Second resolution

The general meeting of the Company RESOLVES to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred four thousand one hundred United States Dollars and ten Cent (USD 104,100.10) so as to raise it from its current amount of fifteen million nine hundred seventy thousand four hundred eighteen United States Dollars and forty Cent (USD 15,970,418.40) represented by seventy-four million six hundred seventy-three thousand four hundred thirty-eight (74,673,438) Ordinary Shares, seventy-six million eight hundred ninety-nine thousand six hundred thirty-one (76,899,631) Preference Shares, six hundred thirty-one thousand one hundred fifteen (631,115) C Shares and seven million five hundred thousand (7,500,000) Deferred Shares, with a nominal value of ten Cent (USD 0.10) each, to an amount of sixteen million seventy-four thousand five hundred eighteen United States Dollars and fifty Cent (USD 16,074,518.50) represented by seventy-four million six hundred seventy-three thousand four hundred thirty-eight (74,673,438) Ordinary Shares, seventy-six million eight hundred ninety-nine thousand six hundred thirty-one (76,899,631) Preference Shares, seven million five hundred thousand (7,500,000) Deferred Shares, seven hundred eighty-two thousand seven hundred fiftyfive (782,755) A Shares and eight hundred eighty-nine thousand three hundred sixty-one (889,361) C Shares, with a nominal value of ten Cent (USD 0.10) each.

Third resolution

The general meeting of the Company RESOLVES to issue, with payment of a total share premium of two million nine hundred nine thousand two United States Dollars and sixtysix Cent (USD 2,909,002.66), seven hundred eighty-two thousand seven hundred fiftyfive (782,755) A Shares and two hundred fifty-eight thousand two hundred forty-six (258,246) C Shares, with a nominal value of ten Cent (USD 0.10) each, having the rights and privileges attached thereto pursuant to article 4. Share Rights: General, and article 5. Share Rights: Profits, Capital and Repurchase, of the Articles.

Subscription / Payment

There now appears Me Laurent Thailly, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of (i) Stephen Munford, (ii) Sophos Nominees Limited and (iii) Jane Norman, all prenamed, by virtue of the proxies given under private seal abovementioned:

1. Mr Stephen Munford, prenamed, acting through his attorney, declares to subscribe to the Stephen Munford Shares and to make payment in full for all such newly subscribed shares by a contribution in cash of a total amount of two million United States Dollars (USD 2,000,000.-).

2. Sophos Nominees Limited, prenamed, acting through its attorney, declares to subscribe to the Sophos Nominees Limited Shares and to make payment in full for all such newly subscribed shares by a contribution in cash of a total amount of nine hundred forty-seven thousand one hundred thirty-four United States Dollars and twenty-nine Cent (USD 947,134.29).

The person appearing declared that all the above-mentioned newly issued shares under items 1 and 2 above have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of two million nine hundred forty-seven

thousand one hundred thirty-four United States Dollars and twenty-nine Cent (USD 2,947,134.29), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

3. Ms Jane Norman, prenamed, acting through her attorney, declares to subscribe to the Jane Norman Shares, with payment of a share premium in a total amount of sixty-five thousand one hundred forty-three United States Dollars and eighty-seven Cent (USD 65,143.87), and to make payment in full for all such newly subscribed shares, by a contribution in kind consisting of the Receivable (the "Contribution") for a net aggregate amount of sixty-five thousand nine hundred sixty-eight United States Dollars and forty-seven Cent (USD 65,968.47).

Ms Jane Norman, acting through her duly appointed attorney, declares that the value of the Contribution has been certified by a declaration of recipient company issued on 10 August 2010, signed by Mr Geoffrey Henry, in his capacity as Director (gérant) of the Company and Mr Andrew Guille, in his capacity as Director (gérant) of the Company, on the basis of a pro forma balance sheet of Shield MidCo Limited, a limited liability company governed by the laws of England, having its registered office at 33 Jermyn Street, London, SW1Y 6DN, United Kingdom, registered at the Companies House under number 07250880 ("UK MidCo") as at the date of the Contribution, which declaration will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

Ms Jane Norman, prenamed, acting through her duly appointed attorney, declares that her unquestionable Receivable issued by UK MidCo and which is hereby contributed in kind is free of any lien and that there exists no impediments to its free transferability to the Company and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Receivable to the Company.

Proof of the ownership by Jane Norman of its Receivable has been given to the undersigned notary.

Following the previous resolution, (i) Stephen Munford and (ii) Jane Norman, prenamed, as represented here above, also appear as shareholders in order to deliberate and vote on the following resolutions:

Fourth resolution

The general meeting of the Company RESOLVES to reduce the share capital of the Company by an amount of one million six hundred seventy-one thousand fourteen United States Dollars and seventy Cent (USD 1,671,014.70) in order to bring it from its increased amount of sixteen million seventy-four thousand five hundred eighteen United States Dollars and fifty Cent (USD 16,074,518.50), represented by seventy-four million six hundred seventy-three thousand four hundred thirty-eight (74,673,438) Ordinary Shares, seventy-six million eight hundred ninety-nine thousand six hundred thirty-one (76,899,631) Preference Shares, seven million five hundred thousand (7,500,000) Deferred Shares, seven hundred eighty-two thousand seven hundred fifty-five (782,755) A Shares and eight hundred eighty-nine thousand three hundred sixty-one (889,361) C Shares, with a nominal value of ten Cent (USD 0.10) each, to an amount of fourteen million four hundred three thousand five hundred three United States Dollars and eighty Cent (USD 14,403,503.80) represented by sixty-three million six hundred ninety-one thousand six hundred forty-eight (63,691,648) Ordinary Shares, seventy-two million six hundred seventy-one thousand two hundred seventy-seven (72,671,277) Preference Shares, six million (6,000,000) Deferred Shares, seven hundred eighty-two thousand seven hundred fifty-five (782,755) A Shares and eight hundred eighty-nine thousand three hundred fifty-eight (889,358) C Shares, with a nominal value of ten Cent (USD 0.10) each, and consequently to:

i. cancel the following shares held by (i) Apax Europe VI Nominees Ltd., (ii) Apax Europe VII Nominees Ltd., (iii) Apax US VII, L.P., (iv) Richard Jacobs, (v) Peter Norman and (vi) Sophos Nominees Limited respectively, all prenamed, without repayment to the respective shareholders, as follows:

(a) The Apax Europe VI Nominees Ltd. Shares to be Cancelled, without repayment to Apax Europe VI Nominees Ltd., and allocate the nominal value of the Apax Europe VI Nominees Ltd. Shares to be Cancelled, for a total amount of four hundred forty thousand two hundred ninety-five United States Dollars (USD 440,295.-), to the share premium account linked to respectively the Ordinary Shares, the Preference Shares and the Deferred Shares of the Company, as per the table below;

(b) The Apax Europe VII Nominees Ltd. Shares to be Cancelled, without repayment to Apax Europe VII Nominees Ltd., and allocate the nominal value of the Apax Europe VII Nominees Ltd. Shares to be Cancelled, for a total amount of one million one hundred fourteen thousand seven hundred ninety-five United States Dollars and seventy Cent (USD 1,114,795.70), to the share premium account linked to respectively the Ordinary Shares, the Preference Shares and the Deferred Shares of the Company, as per the table below;

(c) The Apax US VII, L.P. Shares to be Cancelled, without repayment to Apax US VII, L.P., and allocate the nominal value of the Apax US VII, L.P. Shares to be Cancelled, for a total amount of eighty-five thousand nine hundred twenty-three United States Dollars and seventy Cent (USD 85,923.70), to the share premium account linked to respectively the Ordinary Shares, the Preference Shares and the Deferred Shares of the Company, as per the table below;

(d) The Richard Jacobs Share to be Cancelled, without repayment to Richard Jacobs, and allocate the nominal value of the Richard Jacobs Share to be Cancelled, for an amount of ten Cent (USD 0.10) to a free distributable reserve account of the Company;

(e) The Peter Norman Share to be Cancelled, without repayment to Peter Norman, and allocate the nominal value of the Peter Norman Share to be Cancelled, for an amount of ten Cent (USD 0.10) to a free distributable reserve account of the Company;

(f) The Sophos Nominees Limited Share to be Cancelled, without repayment to Sophos Nominees Limited, and allocate the nominal value of the Sophos Nominees Limited Share to be Cancelled, for an amount of ten Cent (USD 0.10) to a free distributable reserve account of the Company; and

ii. allocate fifteen Cent (USD 0.15) to a free distributable reserve account of the Company.

Further to the above-mentioned share capital increase and share capital reduction, the share capital of the Company shall be divided as follows:

Shareholder	Number and class of shares of the Company	Share premium linked to share class
Apax Europe VI Nominees Ltd.	11,574,805 Ordinary Shares	USD 10,417,324.82
	123,796 Preference Shares	USD 111,417.09
	1,581,000 Deferred Shares	USD 1,422,900.-
Apax Europe VII Nominees Ltd.	30,085,708 Ordinary Shares	USD 27,077,137.64
	321,777 Preference Shares	USD 289,599.86
	4,109,400 Deferred Shares	USD 3,698,460.-
Apax US VII, L.P.	2,266,641 Ordinary Shares	USD 2,039,977.08
	24,242 Preference Shares	USD 21,818.30
	309,600 Deferred Shares	USD 278,640.-
Dr. Jan Hruska	9,882,247 Ordinary Shares	USD 8,894,022.62
	36,100,731 Preference Shares	USD 32,490,658.14
Dr. Peter Lammer	9,882,247 Ordinary Shares	USD 8,894,022.62
	36,100,731 Preference Shares	USD 32,490,658.14
Richard Jacobs	208,212 C Shares	USD 1,644,882.65
Peter Norman	2,748 C Shares	USD 21,714.69
Sophos Nominees Limited	782,755 A Shares	USD 868,858.79
	420,152 C Shares	USD 3,319,208.21
Stephen Munford	250,000 C Shares	USD 1,975,000.-
Jane Norman	8,246 C Shares	USD 65,143.87
Total	63,691,648 Ordinary Shares	USD 57,322,484.78
	72,671,277 Preference Shares	USD 65,404,151.53
	6,000,000 Deferred Shares	USD 5,400,000.-
	782,755 A Shares	USD 868,858.79
	889,358 C Shares	USD 7,025,949.42

Fifth resolution

The general meeting of the Company RESOLVES to suppress the nominal value of the shares of the Company.

Sixth resolution

The general meeting of the Company RESOLVES to increase the number of shares representing the total current share capital of the Company from sixty-three million six hundred ninety-one thousand six hundred forty-eight (63,691,648) Ordinary Shares, seventy-two million six hundred seventy-one thousand two hundred seventy-seven (72,671,277) Preference Shares, six million (6,000,000) Deferred Shares, seven hundred eighty-two thousand seven hundred fifty-five (782,755) A Shares and eight hundred eighty-nine thousand three hundred fifty-eight (889,358) C Shares, to two hundred fiftyfour million seven hundred sixty-six thousand five hundred ninety-two (254,766,592) Ordinary Shares, two hundred ninety million six hundred eighty-five thousand one hundred eight (290,685,108) Preference Shares, twenty-four million (24,000,000) Deferred Shares, three million one hundred thirty-one thousand twenty (3,131,020) A Shares and three million five hundred fifty-seven thousand four hundred thirty-two (3,557,432) C Shares, without any change to the amount.

Seventh resolution

The general meeting of the Company RESOLVES to reintroduce a nominal value of zero point zero twenty-five Cent (USD 0.025) per share of the Company and to re-allot the shares between the current shareholders of the Company to reflect the above-mentioned share split.

Further to the above-mentioned change of the nominal value of the shares of the Company and share split, the share capital of the Company shall be divided as follows:

Shareholder	Number and class of shares of the Company	Share premium linked to share class
Apax Europe VI Nominees Ltd.	46,299,220 Ordinary Shares	USD 10,417,324.82
	495,184 Preference Shares	USD 111,417.09
	6,324,000 Deferred Shares	USD 1,422,900.-
Apax Europe VII Nominees Ltd.	120,342,832 Ordinary Shares	USD 27,077,137.64

	1,287,108 Preference Shares	USD 289,599.86
	16,437,600 Deferred Shares	USD 3,698,460
Apax US VII, L.P.	9,066,564 Ordinary Shares	USD 2,039,977.08
	96,968 Preference Shares	USD 21,818.30
	1,238,400 Deferred Shares	USD 278,640.-
Dr. Jan Hruska	39,528,988 Ordinary Shares	USD 8,894,022.62
	144,402,924 Preference Shares	USD 32,490,658.14
Dr. Peter Lammer	39,528,988 Ordinary Shares	USD 8,894,022.62
	144,402,924 Preference Shares	USD 32,490,658.14
Richard Jacobs	832,848 C Shares	USD 1,644,882.65
Peter Norman	10,992 C Shares	USD 21,714.69
Sophos Nominees Limited	3,131,020 A Shares	USD 868,858.79
	1,680,608 C Shares	USD 3,319,208.21
Stephen Munford	1,000,000 C Shares	USD 1,975,000.-
Jane Norman	32,984 C Shares	USD 65,143.87
Total	254,766,592 Ordinary Shares	USD 57,322,484.78
	290,685,108 Preference Shares	USD 65,404,151.53
	24,000,000 Deferred Shares	USD 5,400,000.-
	3,131,020 A Shares	USD 868,858.79
	3,557,432 C Shares	USD 7,025,949.42

Eighth resolution

The general meeting of the Company RESOLVES to add the following definition in article

1. Definitions and Interpretations, of the Articles:

"Designated Share Scheme" means a share option scheme for employees of the Group (being a scheme so designated by the Board) but shall not include any share option scheme in respect of management unless so designated".

Ninth resolution

The general meeting of the Company RESOLVES to amend the definitions of "A Shares", "C Shares", "Deferred Shares", "Ordinary Shares" and "Preference Shares" in article 1. Definitions and Interpretations, of the Articles so that they will read as follows:

"A Shares" means the A shares of US\$0.025 each in the capital of the Company;

"C Shares" means the C shares of US\$0.025 each in the capital of the Company;

"Deferred Shares" means the deferred shares of US\$0.025 each in the capital of the Company;

"Ordinary Shares" means the ordinary shares of US\$0.025 each in the capital of the Company;

"Preference Shares" means the preference shares of US\$0.025 each in the capital of the Company;"

Tenth resolution

The general meeting of the Company RESOLVES to amend article 3. of the Articles so as to reflect the preceding resolutions adopted above, as follows:

3. Share capital. "The share capital of the Company at the adoption of these Articles amounts to fourteen million four hundred three thousand five hundred three United States Dollars and eighty Cent (USD 14,403,503.80) and is divided into:

- (a) 254,766,592 Ordinary Shares of a nominal value of US\$0.025;
- (b) 290,685,108 Preference Shares of a nominal value of US\$0.025;
- (c) 3,131,020 A Shares of a nominal value of US\$0.025;
- (d) 3,557,432 C Shares of a nominal value of US\$0.025; and
- (e) 24,000,000 Deferred Shares of a nominal value of US\$0.025."

Eleventh resolution

The general meeting of the Company RESOLVES to amend article 4.1. of the Articles so that it will read as follows:

" 4.1. The Ordinary Shares, the Preference Shares, the A Shares, the C Shares and Deferred Shares constitute separate classes of Shares and will have the same rights and obligations and rank equally for all purposes unless otherwise stated in these Articles."

Twelfth resolution

The general meeting of the Company RESOLVES to amend article 5.1 of the Articles so that it will read as follows:

“ **5.1.** As regards profits, on a return of capital on Liquidation, reduction of capital or otherwise, the surplus assets of the Company remaining after payment of its liabilities shall be applied in the following manner and order of priority:

(a) first, the holders of the C Shares shall be paid in respect of each C Share an amount equal to US\$0.83673 plus the accrued yield from the Completion Date to the relevant date at 13 per cent. compounded annually on US\$0.83673;

(b) second, the holders of Preference Shares will be paid an amount equal to the subscription price of such Shares and the holders of the C Shares shall be paid an amount of US\$0.91327 per C Share (the Preference Shares and C Shares ranking pari passu in this regard in the ratio of 0.25 (being the subscription value of a Preference Share):0.91327);

(c) third, the holders of the Ordinary Shares, the A Shares and C Shares shall rank pro rata for the remainder; and

(d) fourth, once the holders of Ordinary Shares, Preference Shares, A Shares and C Shares have participated in this Article 5.1 such that they have received a distribution or return on capital or otherwise in an amount of US\$250,000 in respect of each such Share, the holders of Ordinary Shares, Preference Shares, A Shares, C Shares and Deferred Shares shall entitle the holders thereof to participate in the remaining profits or proceeds on a return on Liquidation, reduction of capital or otherwise

Assuming that certain debt and equity securities of the Company are subscribed by the Apax Subscribers in order to facilitate repayment in full of the Founder Loan Notes and any other loan notes issued by a Group Company to the Founder Subscribers on the Completion Date, the proportion of Ordinary Shares: Preference Shares: PECs held by the Apax Subscribers and Founder Subscribers following such subscription will be 12.5%: 45.66%: 41.84%. Under articles 5.1 (a) to (c) appropriate value is attributed to the C Shares in order to replicate the rights of a person holding PECs, Preference Shares and Ordinary Shares. To the extent that the ratio between the number of Preference Shares and PECs in issue varies at any time after the subscription by the Apax Subscribers as detailed at the head of this paragraph, appropriate adjustment will be made to articles 5.1(a) and (b).”

Thirteenth resolution

The general meeting of the Company RESOLVES to add a new clause 5.5 in the Articles, which will read as follows:

“ **5.5.** The Company shall have the power to acquire Shares in its own share capital, provided that the Company has sufficient distributable reserves to that effect and under the terms and conditions set out in any subscription and shareholders’ agreement relating to the Company from time to time.”

Fourteenth resolution

The general meeting of the Company RESOLVES to amend article 9.6. of the Articles so that it will read as follows:

“ **9.6.** Notwithstanding the provisions of Article 9.4, no Founder Subscriber shall be required to transfer his Shares under the provisions of Article 9.4 for a period of 18 months from the Completion Date unless the consideration for the sale of his Shares under the Come Along Notice together with the value of any dividends or distributions received by such Called Shareholder in respect of Shares and the consideration for the sale of the PECs held by him (or redemption value of the PECs (including accrued yield) to the extent they are redeemed on or before a Sale) during such 18 month period is equal to or higher than twice the Issue Price of such shares and PECs.”

Fifteenth resolution

The general meeting of the Company RESOLVES to amend article 11.2. of the Articles so that it will read as follows:

“ **11.2.** The price per share at which such Shares may be required to be transferred pursuant to Article 11.1 shall be determined by the Board and shall be no lower than (and if the Departure Reason is a Bad Reason, the consent of Apax shall be required for the price of such Shares to be higher than that specified in Article 11.2(a)(i)):

(a) in the case of A Shares which are otherwise allotted than pursuant to the exercise of an option granted under the terms of a Designated Share Scheme:

(i) if the Departure Reason is a Bad Reason: the lower of Market Value and Cost; or

(ii) if the Departure Reason is a Good Reason: Market Value;

(b) in the case of A Shares which are allotted pursuant to the exercise of an option granted under the terms of a Designated Share Scheme: Market Value; or

(c) in the case of C Shares: Market Value;”

Sixteenth resolution

The general meeting of the Company RESOLVES to amend article 11.5 (a) of the Articles so that it will read as follows:

(a) “determine the "Enterprise Value" which shall mean the price obtainable on a sale of all of the issued Shares of whatever class between a willing buyer and a willing seller (determined by reference to publicly quoted comparable companies) without deducting any amounts in respect of any indebtedness or other obligation that is outstanding under the Financing Documents, PECs and Founder Loan Notes but excluding any cash held by the Company as at the Cessation Date assuming that the Company is then and will continue to carry on business as a going concern;”

110846

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately four thousand (EUR 4,000).

Declaration

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le dixième jour du mois d'août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu:

1) Apax Europe VI Nominees Ltd., une limited liability company, constituée sous les lois d'Angleterre, ayant son siège social au 33 Jermyn Street, Londres, SW1Y 6DN, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 07195726 ("Apax Europe VI Nominees Ltd.");

2) Apax Europe VII Nominees Ltd., une limited liability company, constituée sous les lois d'Angleterre, ayant son siège social au 33 Jermyn Street, Londres, SW1Y 6DN, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 06599576 ("Apax Europe VII Nominees Ltd.");

3) Apax US VII, L.P., ayant son siège social au c/o Walkers House, PO Box 908 GT, George Town, Grand Cayman, Iles Caïmans, enregistrée auprès du registre des Limited Partnership sous le numéro 17014 ("Apax US VII, L.P.");

4) Dr. Jan Hruska, ayant son adresse à Oaklands Friford Heath, Frilford Heath, Oxfordshire OX13 5NN, Royaume-Uni;

5) Dr. Peter Lammer, ayant son adresse au Manor Cottage, Dry Sandford, Oxfordshire OX13 6JP, Royaume-Uni;

6) M. Richard Jacobs, ayant son adresse à Danesfield, Foxcombe Road, Boars Hill, Oxford OX1 5DG, Royaume-Uni;

7) M. Peter Norman, ayant son adresse au 18 Broadwater Rise, Guildford, GU1 2LA, Royaume Uni; et

8) Sophos Nominees Limited, une limited liability company, constituée sous les lois d'Angleterre, ayant son siège social au Pentagon, Abingdon Science Park, Abingdon, Oxfordshire, OX14 3YP, Royaume Uni, enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 4887122 ("Sophos Nominees Limited"),

ici tous représentées par Me Laurent Thailly, avocat, résidant professionnellement au Luxembourg, en vertu de procurations données sous seing privé en août 2010.

I. Lesdites procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises à l'enregistrement.

II. Les parties comparantes déclarent qu'elles sont les seuls associés de Pentagon Holdings S.à r.l. (anciennement Shield Topco S.à r.l.), une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de quinze millions cinq cent quarante-sept mille cinq cent quatre-vingt-trois dollars américains et vingt centimes (USD 15.547.583,20), ayant son siège social au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.017, constituée par un acte de Maître Gérard Lecuit, précité, en date du 10 mai 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1329 daté du 28 juin 2010, page 63746 (la "Société"), et dont les statuts (les "Statuts") ont été modifiés (i) par un acte de Maître Gérard Lecuit, précité, en date du 25 mai 2010, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, (ii) par un acte en date du 15 juin 2010 de Maître Gérard Lecuit, précité, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Premier Acte en date du 15 juin 2010") et (iii) par un acte en date du 15 juin 2010 de Maître Gérard Lecuit, précité, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Deuxième Acte en date du 15 juin 2010").

III. Les parties comparantes, dûment représentées comme dit ci-dessus, informent d'abord Maître Gérard Lecuit, précité, que lors de l'assemblée générale extraordinaire de la Société tenue le 15 juin 2010 et formalisée dans le Premier Acte en date du 15 juin 2010, les résolutions suivantes, entre autres, ont été prises:

a. cinquante-quatre millions huit cent quatre-vingt-douze mille quatre cent quarante-quatre (54.892.444) Parts Sociales Ordinaires, quatre millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille cent soixante-neuf (4.698.169) Parts Sociales Préférentielles et sept millions cinq cent mille (7.500.000) Parts Sociales Différées, sans valeur nominale, ont été émises par la Société;

b. une réduction de capital social d'un montant de quarante-quatre millions cent neuf mille quatre-vingt-quinze dollars américains et quatre-vingt-dix centimes (USD 44.109.095,90) de manière à diminuer le capital social de la Société de son montant augmenté de cinquante millions trois cent quatre-vingt-seize mille neuf cent soixante-douze dollars américains (USD 50.396.972,-) à un montant de six millions deux cent quatre-vingtsept mille huit cent soixante-seize dollars américains et dix centimes (USD 6.287.876,10) sans annulation de parts sociales et l'allocation d'un montant de quarante-quatre

millions cent neuf mille quatre-vingt-quinze dollars américains et quatre-vingt-dix centimes (USD 44.109.095,90) à un compte spécial de prime d'émission lié respectivement aux Parts Sociales Ordinaires et aux Parts Sociales Différées de la Société a été décidé; et

c. une valeur nominale de dix centimes (USD 0,10) par part sociale à été réintroduite.

IV. Les parties comparantes, dûment représentées comme dit ci-dessus, informent ensuite Maître Gérard Lecuit, précité, que:

a. la réduction de capital social concernée a en réalité été effectuée pour un montant de quarante-trois millions six cent quatre-vingt-six mille deux cent soixante dollars américains et cinquante-quatre centimes (USD 43.686.260,54), de sorte que le capital social de la Société a en réalité été réduit de son montant augmenté de cinquante millions trois cent quatre-vingt-seize mille neuf cent soixante-douze dollars américains (USD 50.396.972,-) à un montant de six millions sept cent dix mille sept cent onze dollars américains et trente centimes (USD 6.710.711,30) sans annulation de parts sociales;

b. l'allocation à un compte spécial de prime d'émission lié respectivement aux Parts Sociales Ordinaires et aux Parts Sociales Différées de la Société a en réalité été réalisée pour un montant de quarante-trois millions six cent quatre-vingt-six mille deux cent soixante dollars américains et cinquante-quatre centimes (USD 43.686.260,54); et

c. un montant de seize centimes (USD 0,16) devait être alloué à un compte de réserve librement distribuable de la Société.

V. Les parties comparantes, dûment représentées comme dit ci-dessus, informent ensuite Maître Gérard Lecuit, précité, que dans le Premier Acte en date du 15 juin 2010, cette allocation à un compte spécial de prime d'émission pour un montant total de quarante-trois millions six cent quatre-vingt-six mille deux cent soixante dollars américains et cinquante-quatre centimes (USD 43.686.260,54) a en réalité été légèrement mal calculée, et qu'une nouvelle répartition de prime d'émission parmi (i) Apax Europe VI Nominees Ltd., (ii) Apax Europe VII Nominees Ltd. et (iii) Apax US VII, L.P. aurait dû s'effectuer, pour le même montant de quarante-trois millions six cent quatre-vingt-six mille deux cent soixante dollars américains et cinquante-quatre centimes (USD 43.686.260,54).

VI. Les parties comparantes, dûment représentées comme dit ci-dessus, informent Maître Gérard Lecuit, précité, qu'en conséquence, dans le Premier Acte en date du 15 juin 2010, les sixième et huitième résolutions doivent se lire comme suit:

«Sixième résolution

L'assemblée générale de la Société DECIDE de réduire le capital social de la Société d'un montant de quarante-trois millions six cent quatre-vingt-six mille deux cent soixante dollars américains et cinquante-quatre centimes (USD 43.686.260,54) de manière à le diminuer de son montant augmenté de cinquante millions trois cent quatre-vingt-seize mille neuf cent soixante-douze dollars américains (USD 50.396.972,-) à un montant de six millions sept cent dix mille sept cent onze dollars américains et trente centimes (USD 6.710.711,30) sans annulation de parts sociales et en allouant (i) un montant de seize centimes (USD 0,16) à un compte de réserve librement distribuable de la Société et (ii) le montant de quarante-trois millions six cent quatre-vingt-six mille deux cent soixante dollars américains et cinquante-quatre centimes (USD 43.686.260,54) à un compte spécial de prime d'émission lié respectivement aux Parts Sociales Ordinaires et aux Parts Sociales Différées de la Société, comme suit:

Associé	Nombre et classe de Part Sociales	Prime d'émission liée à la classe de Parts Sociale
Apax Europe VI Nominees Ltd.	14.468.366 Parts Sociales Ordinaires	USD 10.127.968,72
	1.237.955 Parts Sociales Préférentielles	USD 0,-
	1.976.230 Parts Sociales Différées	USD 1.383.377,-
Apax Europe VII Nominees Ltd.	37.609.737 Parts Sociales Ordinaires	USD 26.324.734,74
	3.217.999 Parts Sociales Préférentielles	USD 0,-
	5.137.106 Parts Sociales Différées	USD 3.595.689,40
Apax US VII, L.P.	2.830.841 Parts Sociales Ordinaires	USD 1.983.557,08
	242.215 Parts Sociales Préférentielles	USD 0,-
	386.664 Parts Sociales Différées	USD 270.933,60
Total	54.908.944 Parts Sociales Ordinaires	USD 38.436.260,54
	4.698.169 Parts Sociales Préférentielles	USD 0,-
	7.500.000 Parts Sociales Différées	USD 5.250.000,-

Huitième résolution

L'assemblée générale de la Société DECIDE de déterminer les droits attachés à chaque classe de Parts Sociales de la Société et de modifier de façon subséquente l'article 6 - Capital Social – Parts Sociales, des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

“ Art. 6. Capital social – Parts sociales.

6.1. Le capital social de la Société est fixé à six millions sept cent dix mille sept cent onze dollars américains et trente centimes (USD 6.710.711,30) et se divise en:

- (a) cinquante-quatre millions neuf cent huit mille neuf cent quarante-quatre (54.908.944) Parts Sociales Ordinaires
- (b) quatre millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille cent soixante-neuf (4.698.169) Parts Sociales Préférentielles
- (c) sept millions cinq cent mille (7.500.000) Parts Sociales Différées

ayant une valeur nominale de dix centimes (USD 0,10) chacune, toute entièrement souscrites et libérées. Les Part Sociales Ordinaires, les Part Sociales Préférentielles et les Part Sociales Différées sont ensemble appelées les «Parts Sociales».

6.2. Les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Préférentielles constituent des classes de parts sociales distinctes et elles confèrent les mêmes droits et obligations, et elles sont égales en rang à toutes fins, sauf mention contraire dans les présents Statuts.

6.3. Toutes les Parts Sociales se trouvent sous forme nominative, au nom d'une personne spécifique, et elles sont inscrites au(x) registre(s) des Parts Sociales conformément à l'Article 185 de la Loi Luxembourgeoise sur les Sociétés.

6.4. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, étant donné qu'un seul titulaire est admis par Part Sociale. Les copropriétaires doivent désigner une personne unique en tant que leur représentant envers la Société.»

VII. Les parties comparantes, dûment représentées comme dit ci-dessus, informent deuxièmement Maître Gérard Lecuit, précité, qu'au commencement de l'assemblée générale extraordinaire de la Société tenue le 15 juin 2010 et formalisée dans le Deuxième Acte en date du 15 juin 2010, le capital social de la Société a été augmenté d'un montant d'un montant de neuf millions deux cent cinquante-neuf mille sept cent sept dollars américains et dix-centimes (USD 9.259.707,10), pour le porter de son montant (donc incorrect) de six millions deux cent quatre-vingt-sept mille huit cent soixante-seize dollars américains et dix centimes (USD 6.287.876,10) à un montant de quinze millions cinq cent quarante-sept mille cinq cent quatre-vingt-trois dollars américains et vingt centimes (USD 15.547.583,20).

VIII. Les parties comparantes, dûment représentées comme dit ci-dessus, informent ensuite Maître Gérard Lecuit, précité, que, comme expliqué ci-dessus, puisqu'au commencement du Deuxième Acte en date du 15 juin 2010 le capital social de la Société aurait dû être fixé à six millions sept cent dix mille sept cent onze dollars américains et trente centimes (USD 6.710.711,30), au lieu de six millions deux cent quatre-vingt-sept mille huit cent soixante-seize dollars américains et dix centimes (USD 6.287.876,10), le capital social de la Société a en réalité été augmenté à un montant de quinze millions neuf cent soixante-dix mille quatre cent dix-huit dollars américains et quarante centimes (USD 15.970.418,40), au lieu d'être augmenté à un montant de quinze millions cinq cent quarante-sept mille cinq cent quatre-vingt-trois dollars américains et vingt centimes (USD 15.547.583,20).

IX. Les parties comparantes, dûment représentées comme dit ci-dessus, informent Maître Gérard Lecuit, précité, qu'en conséquence, dans le Deuxième Acte en date du 15 juin 2010, la deuxième résolution doit se lire comme suit:

«Deuxième résolution

L'assemblée générale de la Société DECIDE d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de neuf millions deux cent cinquante-neuf mille sept cent sept dollars américains et dix-centimes (USD 9.259.707,10), pour le porter de son montant actuel de six millions sept cent dix mille sept cent onze dollars américains et trente centimes (USD 6.710.711,30), représenté par cinquante-quatre millions neuf cent huit mille neuf cent quarante-quatre (54.908.944) Parts Sociales Ordinaires, quatre millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille cent soixante-neuf (4.698.169) Parts Sociales Préférentielles et sept millions cinq cent mille (7.500.000) Parts Sociales Différées, d'une valeur nominale de dix centimes de dollars américains (USD 0,10) chacune, à un montant de quinze millions neuf cent soixante-dix mille quatre cent dix-huit dollars américains et quarante centimes (USD 15.970.418,40), représenté par soixante-quatorze millions six cent soixante-treize mille quatre cent trente-huit (74.673.438) Parts Sociales Ordinaires, soixante-seize millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent trente-et-une (76.899.631) Parts Sociales Préférentielles, sept millions cinq cent mille (7.500.000) Parts Sociales Différées et six cent trente-et-un mille cent quinze (631.115) Parts Sociales de Classe C, ayant une valeur nominale de dix centimes de dollars américains (USD 0,10) chacune.»

et l'article 3. Capital Social, des Statuts de la Société tels que modifié et réécrits intégralement en conséquence de la quatrième résolution dans le Deuxième Acte en date du 15 juin 2010 doit se lire comme suit:

3. «Capital social.

Le capital social de la Société lors de l'adoption des présent Statuts est fixé à quinze millions neuf cent soixante-dix mille quatre cent dix-huit dollars américains et quarante centimes (USD 15.970.418,40) et se divise en:

- (a) 74.673.438 Part Sociales Ordinaires d'une valeur nominale de 0,10 USD;
- (b) 76.899.631 Part Sociales Préférentielles d'une valeur nominale de 0,10 USD;
- (c) 631.115 Part Sociales C d'une valeur nominale de 0,10 USD;
- (d) 7.500.000 Part Sociales Différées d'une valeur nominale de 0,10 USD.»

X. Les parties comparantes, dûment représentées comme dit ci-dessus, informent troisièmement Maître Gérard Lecuit, précité, que lors de l'assemblée générale extraordinaire de la Société tenue le 15 juin 2010 et formalisée dans le Deuxième

Acte en date du 15 juin 2010, Sophos Nominees Limited, précité, agissant par le biais de son mandataire, a déclaré souscrire aux Parts Sociales de Sophos Nominees Limited, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de trois millions trois cent dix-neuf mille deux cent huit dollars américains et douze centimes (USD 3.319.208,12), et de procéder au paiement total de des parts sociales nouvellement souscrites par un apport en nature d'une créance (la "Créance 5") d'un montant total de trois millions trois cent soixante-et-un mille deux cent vingt-trois dollars américains et quarante-et-un centimes (USD 3.361.223,41) (l'"Apport 5"), et que Sophos Nominees Limited, précité, a aussi déclaré que la Créance 5 qu'il détenait avait été émise par Shield MidCo Limited, une limited liability company constituée sous les lois d'Angleterre, ayant son siège social au 33 Jermyn Street, London, SW1Y 6DN, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 07250880 ("UK MidCo").

XI. Sophos Nominees Limited, précité, agissant par le biais de son mandataire, déclare ensuite à Maître Gérard Lecuit, précité, que l'Apport 5 étant en réalité composé de la Créance 5 comprenant (i) une créance telle que décrite dans la section X ci-dessus et (ii) des parts sociales émises par Sophos plc, une société organisée sous les lois d'Angleterre et du Pays de Galle ("Sophos plc"), mais que (i) la valeur totale de la Créance 5 restait fixée à au moins trois millions trois cent soixante-et-un mille deux cent vingt-trois dollars américains et quarante-et-un centimes (USD 3.361.223,41) et que (ii) la totalité de la Créance 5 a de toute façon été apportée en nature sans aucune restriction ou limitation quant à son libre transfert et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de la Créance 5 à la Société.

XII. Sophos Nominees Limited, précité, agissant par le biais de son mandataire, déclare finalement à Maître Gérard Lecuit, précité, que la valeur de l'Apport 5/la Créance 5 a été certifiée par une nouvelle déclaration d'apport ("Declaration of Recipient Company") établie et signée avec effet au 15 juin 2010 par M. Geoffrey Henry, en sa capacité de Gérant de la Société et M. Andrew Guille, en sa capacité de Gérant de la Société, sur base (i) d'un bilan intérimaire mis à jour de UK MidCo en date de l'Apport 5 et (ii) d'une déclaration de Sophos plc en date de l'Apport 5, et que tous deux resteront attachés au présent acte pour être soumis aux formalités de l'enregistrement.

XIII. En conséquence, la partie contenant les déclarations de la section «Souscription/Paiement» dans la troisième résolution du Deuxième Acte en date du 15 juin 2010 se lit comme suit:

«(i) Dr. Jan Hruska, (ii) Dr. Peter Lammer, (iii) Richard Jacobs et (iv) Peter Norman, tous précités (ensemble, les "Premiers Souscripteurs"), agissant par le biais de leur mandataire, déclarent chacun qu'il ne subsiste aucune restriction ou limitation au libre transfert en nature des Créances qu'ils détenaient chacun contre Shield MidCo Limited, une limited liability company constituée sous les lois d'Angleterre, ayant son siège social au 33 Jermyn Street, London, SW1Y 6DN, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 07250880 ("UK MidCo"), à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de la Créance à la Société.

Sophos Nominees Limited, précité (et ensemble avec les Premiers Souscripteurs, les "Souscripteurs"), agissant par le biais de son mandataire, déclare qu'il ne subsiste aucune restriction ou limitation au libre transfert en nature de la Créance 5 comprenant (i) une créance telle que décrite dans la section X ci-dessus et (ii) des parts sociales émises par Sophos plc, et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de la Créance 5 à la Société.»

XIV. Les parties comparantes, dûment représentées comme dit ci-dessus, informent finalement Maître Gérard Lecuit, précité, que lors de l'assemblée générale extraordinaire de la Société tenue le 15 juin 2010 et formalisée dans le Deuxième Acte en date du 15 juin 2010:

a. Dr. Jan Hruska, précité, a souscrit aux Parts Sociales de Dr. Jan Hruska, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de quarante-et-un millions trois cent quatre-vingt-quatre mille six cent quatre-vingt dollars américains et soixante-seize centimes (USD 41.384.680,76); et

b. Dr. Peter Lammer, précité, a souscrit aux Parts Sociales de Dr. Peter Lammer, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de quarante-et-un millions trois cent quatre-vingt-quatre mille six cent quatre-vingt dollars américains et soixante-seize centimes (USD 41.384.680,76),

et il est ici précisé que ces primes d'émission ont été allouées à un compte spécial de prime d'émission lié respectivement aux Parts Sociales Ordinaires et aux Parts Sociales Préférentielles de la Société tel que décrit dans le tableau ci-dessous:

Associé	Nombre et classe de Part Sociales	Prime d'émission liée à la classe de Parts Sociale
Dr. Jan Hruska	9.882.247 Parts Sociales Ordinaires	USD 8.894.022,62
	36.100.731 Parts Sociales Préférentielles	USD 32.490.658,14
Dr. Peter Lammer	9.882.247 Parts Sociales Ordinaires	USD 8.894.022,62
	36.100.731 Parts Sociales Préférentielles	USD 32.490.658,14
Total	19.764.494 Parts Sociales Ordinaires	USD 17.788.045,24
	72.201.462 Parts Sociales Préférentielles	USD 64.981.316,28

XV. Les parties comparantes, dûment représentées comme dit ci-dessus, demandent à Maître Gérard Lecuit, précité, d'enregistrer les corrections faites aux points I à XIV ci-dessus

XVI. Suite à ces déclarations, les parties comparantes, dûment représentées, et constituant l'assemblée générale de la Société, ayant reconnu être entièrement informées des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Créer une (1) classe supplémentaire de part sociale, ayant une valeur nominale de dix centimes de dollars américains (USD 0,10) chacune, à savoir les parts sociales A (les "Parts Sociales A").

2. Augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent quatre mille cent dollars américains et dix centimes (USD 104.100,10), pour le porter de son montant actuel de quinze millions neuf cent soixante-dix mille quatre cent dix-huit dollars américains et quarante centimes (USD 15.970.418,40), représenté par soixante-quatorze millions six cent soixante-treize mille quatre cent trente-huit (74.673.438) Parts Sociales Ordinaires, soixante-seize millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent trente-et-une (76.899.631) Parts Sociales Préférentielles, six cent trente-et-un mille cent quinze (631.115) Parts Sociales C et sept millions cinq cent mille (7.500.000) Parts Sociales Différées, d'une valeur nominale de dix centimes de dollars américains (USD 0,10) chacune, à un montant de seize millions soixante-quatorze mille cinq cent dix-huit dollars américains et cinquante centimes (USD 16.074.518,50), représenté par soixante-quatorze millions six cent soixante-treize mille quatre cent trente-huit (74.673.438) Parts Sociales Ordinaires, soixante-seize millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent trente-et-une (76.899.631) Parts Sociales Préférentielles, sept millions cinq cent mille (7.500.000) Parts Sociales Différées, sept cent quatre-vingt-deux mille sept cent cinquante-cinq (782.755) Parts Sociales A et huit cent quatre-vingt-neuf mille trois cent soixante-et-une (889.361) Parts Sociales C, d'une valeur nominale de dix centimes de dollars américains (USD 0,10) chacune.

3. Emettre, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de deux millions neuf cent neuf mille deux dollars américains et soixante-six centimes (USD 2.909.002,66), sept cent quatre-vingt-deux mille sept cent cinquante-cinq (782.755) Parts Sociales A et deux cent cinquante-huit mille deux cent quarante-six (258.246) Parts Sociales C, d'une valeur nominale de dix centimes de dollars américains (USD 0,10) chacune, ayant les droits et privilèges qui y sont liés conformément à l'article

4. Droits liés aux Parts Sociales: Général et à l'article 5. Droits liés aux Parts Sociales: Bénéfices, Capital et Rachat, des statuts de la Société (les "Statuts").

4. Accepter la souscription de ces parts sociales nouvellement émises de la manière suivante:

i. deux cent cinquante mille (250.000) Parts Sociales C, d'une valeur nominale de dix centimes de dollars américains (USD 0,10) chacune (les "Parts Sociales de Stephen Munford"), par M. Stephen Munford, ayant son adresse au 21 St Margarets Road, Oxford OX2 6RX, Royaume-Uni, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de un million neuf cent soixante-quinze mille dollars américains (USD 1.975.000,-), par un apport en numéraire d'un montant total de deux millions de dollars américains (USD 2.000.000,-), et allouer ces Parts Sociales de Stephen Munford nouvellement émises à M. Stephen Munford;

ii. sept cent quatre-vingt-deux mille sept cent cinquante-cinq (782.755) Parts Sociales A, d'une valeur nominale de dix centimes de dollars américains (USD 0,10) chacune (les "Parts Sociales de Sophos Nominees Limited"), par Sophos Nominees Limited, une limited liability company, constituée sous les lois d'Angleterre, ayant son siège social au Pentagon, Abingdon Science Park, Abingdon, Oxfordshire, OX14 3YP, Royaume Uni, enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 4887122 ("Sophos Nominees Limited"), avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de huit cent soixante-huit mille huit cent cinquante-huit dollars américains et soixante-dix-neuf centimes (USD 868.858,79), par un apport en numéraire d'un montant total de neuf cent quarante-sept mille cent trente-quatre dollars américains et vingt-neuf centimes (USD 947.134,29), et allouer ces Parts Sociales de Sophos Nominees Limited nouvellement émises à Sophos Nominees Limited; et

iii. huit mille deux cent quarante-six (8.246) Parts Sociales C, d'une valeur nominale de dix centimes de dollars américains (USD 0,10) chacune (les "Parts Sociales de Jane Norman"), par Madame Jane Norman, une citoyenne britannique, ayant son adresse au 18 Broadwater Rise, Guildford, GU1 2LA, Royaume-Uni, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de soixante-cinq mille cent quarante-trois dollars américains et quatre-vingt-sept centimes (USD 65.143,87), par un apport en nature consistant en une créance d'un montant total de soixante-cinq mille neuf cent soixante-huit dollars américains et quarante-sept centimes (USD 65.968,47) (la "Créance"), et allouer ces Parts Sociales de Jane Norman nouvellement émises à Mme Jane Norman.

5. Réduire le capital social de la Société d'un montant de un million six cent soixante-et-onze mille quatorze dollars américains et soixante-dix centimes (USD 1.671.014,70) pour le porter de son montant nouvellement augmenté de seize millions soixante-quatorze mille cinq cent dix-huit dollars américains et cinquante centimes (USD 16.074.518,50), représenté par soixante-quatorze millions six cent soixante-treize mille quatre cent trente-huit (74.673.438) Parts Sociales Ordinaires, soixante-seize millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent trente-et-une (76.899.631) Parts Sociales Préférentielles, sept millions cinq cent mille (7.500.000) Parts Sociales Différées, sept cent quatre-vingt-deux mille sept cent cinquante-cinq (782.755) Parts Sociales A et huit cent quatre-vingt-neuf mille trois cent soixante-et-une (889.361) Parts Sociales C, d'une valeur nominale de dix centimes de dollars américains (USD 0,10) chacune, à quatorze millions quatre cent trois mille cinq cent trois dollars américains et quatre-vingt centimes (USD 14.403.503,80), représenté par soixante-trois millions six cent quatre-vingt-onze mille six cent quarante-huit (63.691.648) Parts Sociales Ordinaires, soixante-douze millions six cent soixante-et-onze mille deux cent soixante-dix-sept (72.671.277) Parts Sociales Préféren-

tielles, six millions (6.000.000) de Parts Sociales Différées, sept cent quatre-vingt-deux mille sept cent cinquante-cinq (782.755) Parts Sociales A et huit cent quatre-vingt-neuf mille trois cent cinquante-huit (889.358) Parts Sociales C, d'une valeur nominale de dix centimes de dollars américains (USD 0,10) chacune, et en conséquence:

i. annuler les parts sociales suivantes détenues par (i) Apax Europe VI Nominees Ltd., (ii) Apax Europe VII Nominees Ltd., (iii) Apax US VII, L.P., (iv) Richard Jacobs, (v) Peter Norman et (vi) Sophos Nominees Limited respectivement, tous précités, sans remboursement aux associés respectifs, de la façon suivante:

(a) Deux millions huit cent quatre-vingt-treize mille cinq cent soixante-et-une (2.893.561) Parts Sociales Ordinaires, un million cent quatorze mille cent cinquante-neuf (1.114.159) Parts Sociales Préférentielles et trois cent quatre-vingt-quinze mille deux cent trente (395.230) Parts Sociales Différées, d'une valeur nominale de dix centimes de dollars américains (USD 0,10) chacune, détenues par Apax Europe VI Nominees Ltd. (les "Parts Sociales de Apax Europe VI Nominees Ltd. à Annuler"), et allouer la valeur nominale des Parts Sociales de Apax Europe VI Nominees Ltd. à Annuler, pour un montant total de quatre cent quarante mille deux cent quatre-vingt-quinze dollars américains (USD 440.295,-) au compte de prime d'émission lié aux Parts Sociales Ordinaires, Parts Sociales Préférentielles et Parts Sociales Différées de la Société;

(b) Sept millions cinq cent vingt-quatre mille vingt-neuf (7.524.029) Parts Sociales Ordinaires, deux millions huit cent quatre-vingt-seize mille deux cent vingt-deux (2.896.222) Parts Sociales Préférentielles et un million vingt-sept mille sept cent six (1.027.706) Parts Sociales Différées, d'une valeur nominale de dix centimes de dollars américains (USD 0,10) chacune, détenues par Apax Europe VII Nominees Ltd. (les "Parts Sociales de Apax Europe VII Nominees Ltd. à Annuler"), et allouer la valeur nominale des Parts Sociales de Apax Europe VII Nominees Ltd. à Annuler, pour un montant total de un million cent quatorze mille sept cent quatre-vingt-quinze dollars américains et soixante-dix centimes (USD 1.114.795,70) au compte de prime d'émission lié aux Parts Sociales Ordinaires, Parts Sociales Préférentielles et Parts Sociales Différées de la Société;

(c) Cinq cent soixante-quatre mille deux cents (564.200) Parts Sociales Ordinaires, deux cent dix-sept mille neuf cent soixante-treize (217.973) Parts Sociales Préférentielles et soixante-dixsept mille soixante-quatre (77.064) Parts Sociales Différées, d'une valeur nominale de dix centimes de dollars américains (USD 0,10) chacune, détenues par Apax US VII, L.P. (les "Parts Sociales de Apax US VII, L.P. à Annuler"), et allouer la valeur nominale des Parts Sociales de Apax US VII, L.P. à Annuler, pour un montant total de quatre-vingt cinq mille neuf cent vingt-trois dollars américains et soixante-dix centimes (USD 85.923.70) au compte de prime d'émission lié aux Parts Sociales Ordinaires, Parts Sociales Préférentielles et Parts Sociales Différées de la Société;

(d) Une (1) Part Sociale C détenue par M. Richard Jacobs (la "Part Sociale de Richard Jacobs à Annuler"), et allouer la valeur nominale de cette Part Sociale de Richard Jacobs à Annuler, pour un montant de dix centimes de dollars américains (USD 0,10), à un compte de réserve librement distribuable de la Société;

(e) Une (1) Part Sociale C détenue par M. Peter Norman (la "Part Sociale de Peter Norman à Annuler"), et allouer la valeur nominale de cette Part Sociale de Peter Norman à Annuler, pour un montant de dix centimes de dollars américains (USD 0,10), à un compte de réserve librement distribuable de la Société;

(f) Une (1) Part Sociale C détenue par Sophos Nominees Limited (la "Part Sociale de Sophos Nominees Limited à Annuler"), et allouer la valeur nominale de cette Part Sociale de Sophos Nominees Limited à Annuler, pour un montant de dix centimes de dollars américains (USD 0,10), à un compte de réserve librement distribuable de la Société; et

ii. allouer quinze centimes (USD 0,15) à un compte de réserve librement distribuable de la Société.

6. Supprimer la valeur nominale des parts sociales de la Société.

7. Augmenter le nombre de parts sociales représentant le capital social total actuel de la Société de soixante-trois millions six cent quatre-vingt-onze mille six cent quarante-huit (63.691.648) Parts Sociales Ordinaires, soixante-douze millions six cent soixante-et-onze mille deux cent soixante-dix-sept (72.671.277) Parts Sociales Préférentielles, six millions (6.000.000) de Parts Sociales Différées, sept cent quatre-vingt-deux mille sept cent cinquante-cinq (782.755) Parts Sociales A et huit cent quatre-vingt-neuf mille trois cent cinquante-huit (889.358) Parts Sociales C, à deux cent cinquante-quatre millions sept cent soixante-six mille cinq cent quatre-vingt-douze (254.766.592) Parts Sociales Ordinaires, deux cent quatre-vingt-dix millions six cent quatre-vingt-cinq mille cent huit (290.685.108) Parts Sociales Préférentielles, vingt-quatre millions (24.000.000) de Parts Sociales Différées, trois millions cent trente-et-un mille vingt (3.131.020) Parts Sociales A et trois millions cinq cent cinquante-sept mille quatre cent trente-deux (3.557.432) Parts Sociales C, sans changement de montant.

8. Réintroduire une valeur nominale de zéro point zéro vingt-cinq centimes (USD 0,025) par part sociale de la Société et réallouer les parts sociales entre les différents associés de la Société afin de refléter la répartition de part sociales susmentionnée.

9. Ajouter la définition suivante dans l'article 1. Définitions et Interprétations, des Statuts:

"Plan Désigné de Parts Sociales" signifie un plan d'options de parts sociales pour les employés du Groupe (étant un plan désigné comme tel par le Conseil) mais n'inclut pas tout plan d'options de parts sociales concernant le management à moins qu'ils ne soient ainsi désignés."

10. Modifier les définitions de “Parts Sociales A”, “Parts Sociales C”, “Parts Sociales Différées”, “Parts Sociales Ordinaires” et “Parts Sociales Préférentielles” dans l’article 1. Définitions et Interprétations, des Statuts, qui auront désormais la teneur suivante:

“«Part Sociales A» désigne les parts sociales de classe A d’une valeur nominale de USD 0,025 chacune dans le capital de la Société;

«Part Sociales C» désigne les parts sociales de classe C d’une valeur nominale de USD 0,025 chacune dans le capital de la Société;

«Parts Sociales Différées» désigne les parts sociales différées d’une valeur nominale de USD 0,025 chacune dans le capital de la Société;

«Parts Sociales Ordinaires» désigne les parts sociales ordinaires d’une valeur nominale de USD 0,025 chacune dans le capital de la Société;

«Parts Sociales Préférentielles» désigne les parts sociales préférentielles d’une valeur nominale de USD 0,025 chacune dans le capital de la Société;”

11. Modifier l’article 3. des Statuts afin de refléter les résolutions devant être adoptées dans le cadre des points 1. à 8. ci-dessus, de la façon suivante:

3. Share capital. «Le capital social de la Société lors de l’adoption des présent Statuts est fixé à quatorze millions quatre cent trois mille cinq cent trois dollars américains et quatre-vingt centimes (USD 14.403.503,80), et se divise en:

(a) 254.766.592 Part Sociales Ordinaires d’une valeur nominale de USD 0,025;

(b) 290.685.108 Part Sociales Préférentielles d’une valeur nominale de USD 0,025;

(c) 3.131.020 Part Sociales A d’une valeur nominale de USD 0,025;

(d) 3.557.432 Part Sociales C d’une valeur nominale de USD 0,025;

(e) 24.000.000 Part Sociales Différées d’une valeur nominale de USD 0,025.»

12. Modifier l’article 4.1. des Statuts qui aura désormais la teneur suivante

“ **4.1.** Les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales Préférentielles, les Parts Sociales A, les Parts Sociales C et les Part Sociales Différées constituent des classes de parts sociales distinctes et elles confèrent les mêmes droits et obligations, et elles sont égales en rang à toutes fins, sauf mention contraire dans les présents Statuts.”

13. Modifier l’article 5.1 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

“ **5.1.** En ce qui concerne les bénéfices, lors d’un remboursement de capital sur Liquidation, d’une réduction du capital ou autre, les boni de liquidation de la Société restant après règlement de ses passifs seront appliqués de la façon suivante et par ordre de priorité:

(a) premièrement, les détenteurs de Parts Sociales C recevront comme paiement pour chaque Part Sociale C un montant égal à USD 0,83673 plus l’intérêt accumulé depuis la Date de Réalisation jusqu’à la date pertinente à 13 pourcents courant annuellement sur USD 0,83673;

(b) deuxièmement, les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles recevront un montant égal au prix de souscription de ces Parts Sociales et les détenteurs de Parts Sociales C recevront un montant de USD 0,91327 par Part Sociale C (les Parts Sociales Préférentielles et les Parts Sociales C étant de même rang en ce qui concerne avec un ratio de 0,25 (étant la valeur nominale d’une Part Sociale Préférentielle): 0,91327);

(c) troisièmement, les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires, de Parts Sociales A et de Parts Sociales C se classeront au pro rata pour le reste; et

(d) quatrièmement, une fois que les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires, de Parts Sociales Préférentielles, de Parts Sociales A et de Parts Sociales C auront participé dans cet Article 5.1 de telle sorte qu’ils auront reçu une distribution ou un remboursement de capital ou autre pour un montant de USD 250.000,- pour chacune de ces Parts Sociales, les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires, de Parts Sociales Préférentielles, de Parts Sociales A, de Parts Sociales C et de Parts Sociales Différées obtiendront le droit de participer au reste des bénéfices ou produits d’un remboursement sur Liquidation, réduction de capital ou autre.

En assumant que certains titres de dette ou de garantie de la Société sont souscrits par les Souscripteurs Apax afin de faciliter le remboursement total des Billets d’Emprunt de Fondateur (Founder Loan Notes) et de tout autre billet d’emprunt émis par une Société du groupe aux Souscripteurs Fondateurs à la Date de Réalisation, la proportion de Parts Sociales Ordinaires: Parts Sociales Préférentielles: PECs détenus par les Souscripteurs Apax et les Souscripteurs Fondateurs suite à cette souscription sera de 12,5%: 45,66%: 41,84%. Dans le cadre des Articles 5.1(a) à (c) une valeur appropriée est attribuée aux Parts Sociales C afin de répliquer les droits d’une personne détenant des PECs, des Parts Sociales Préférentielles et des Parts Sociales Ordinaires. Dans la mesure où le ratio entre le nombre de Parts Sociales Préférentielles et de PECs émis varie à tout moment après la souscription par les Souscripteurs Apax tel que détaillé au début de ce paragraphe, un ajustement adéquat sera fait aux articles 5.1(a) et (b)»

14. Ajouter une nouvelle clause 5.5 dans les Statuts, qui aura la teneur suivante:

“ 5.5. La Société pourra acquérir ses propres Parts Sociales pourvu que la Société dispose à cette fin de réserves distribuables ou des fonds suffisants, et dans les conditions de tout pacte d’associés et de souscription concernant la Société au fil du temps.”

15. Modifier l’article 9.6. des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

“ 9.6. Nonobstant les dispositions de l’Article 9.4, aucun Souscripteur Fondateur n’est obligé de transférer ses Parts Sociales selon les dispositions de l’Article 9.4 pendant une période de 18 mois à partir de la Date de Réalisation, sauf si la contrepartie pour la vente de ses Parts Sociales selon la Notification de Sortie Conjointe ajoutée à la valeur de tous les dividendes ou distributions reçues par cet Associé Appelé eu égard aux Parts Sociales et la contrepartie pour la vente des PECs lui appartenant (ou la valeur de rachat des PECs (y compris les intérêts accrus) dans la mesure où ils sont rachetés lors de ou avant la Vente) pendant cette période de 18 mois, est égale ou supérieure au double du prix d’émission de ces Parts Sociales et PECs.”

16. Modifier l’article 11.2. des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

“ 11.2. Le prix par part sociale auquel il peut être exigé que les Parts Sociales soient transférées conformément à l’Article 11.1 sera déterminé par le Conseil et ne sera pas inférieur à (et si le Motif de Départ est un Mauvais Motif, le consentement d’Apax sera exigé pour que le prix de ces Parts Sociales soit supérieur au prix spécifié à l’Article 11.2(a) (i)):

(a) dans le cas des Parts Sociales A qui sont allouées autrement que dans le cadre de l’exercice d’une option donnée dans le cadre d’un Plan Désigné de Parts Sociales:

(i) si le Motif de Départ est un Mauvais Motif: le plus bas entre la Valeur de Marché et le Coût; ou

(ii) si le Motif de Départ est un Bon Motif: la Valeur de Marché;

(b) dans le cas des Parts Sociales A qui ont été allouées dans le cadre de l’exercice d’une option donnée dans le cadre d’un Plan Désigné de Parts Sociales: la Valeur de Marché; ou

(c) dans le cas des Parts Sociales C: la Valeur de Marché;»

17. Modifier l’article 11.5 (a) des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

“(a) déterminer la «Valeur de l’Entreprise» qui désigne le prix pouvant être obtenu lors d’une vente de toutes les Parts Sociales émises de quelques classes que ce soit entre un acheteur volontaire et un vendeur volontaire (déterminé en se rapportant à des entreprises comparables cotées publiquement) sans déduire aucun montant par rapport à toute dette ou toute obligation en cours selon les Documents de Financement, les PECs et les Billets d’Emprunt de Fondateur, mais en excluant toute trésorerie détenue par la Société à la Date d’Arrêt, en supposant que la Société continue et continuera d’exercer son activité sagement;»

18. Divers.

Les parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L’assemblée générale de la Société DECIDE de créer une (1) classe supplémentaire de part sociale, ayant une valeur nominale de dix centimes de dollars américains (USD 0,10) chacune, à savoir les Parts Sociales A.

Deuxième résolution

L’assemblée générale de la Société DECIDE d’augmenter le capital social de la Société d’un montant de cent quatre mille cent dollars américains et dix centimes (USD 104.100,10), pour le porter de son montant actuel de quinze millions neuf cent soixante-dix mille quatre cent dix-huit dollars américains et quarante centimes (USD 15.970.418,40), représenté par soixante-quatorze millions six cent soixante-treize mille quatre cent trente-huit (74.673.438) Parts Sociales Ordinaires, soixante-seize millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent trente-et-une (76.899.631) Parts Sociales Préférentielles, six cent trente-et-un mille cent quinze (631.115) Parts Sociales C et sept millions cinq cent mille (7.500.000) Parts Sociales Différées, d’une valeur nominale de dix centimes de dollars américains (USD 0,10) chacune, à un montant de seize millions soixante-quatorze mille cinq cent dix-huit dollars américains et cinquante centimes (USD 16.074.518,50), représenté par soixante-quatorze millions six cent soixante-treize mille quatre cent trente-huit (74.673.438) Parts Sociales Ordinaires, soixante-seize millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent trente-et-une (76.899.631) Parts Sociales Préférentielles, sept millions cinq cent mille (7.500.000) Parts Sociales Différées, sept cent quatre-vingt-deux mille sept cent cinquante-cinq (782.755) Parts Sociales A et huit cent quatre-vingt-neuf mille trois cent soixante-et-une (889.361) Parts Sociales C, d’une valeur nominale de dix centimes de dollars américains (USD 0,10) chacune.

Troisième résolution

L’assemblée générale de la Société DECIDE d’émettre, avec paiement d’une prime d’émission d’un montant total de deux millions neuf cent neuf mille deux dollars américains et soixante-six centimes (USD 2.909.002,66), sept cent quatre-vingt-deux mille sept cent cinquante-cinq (782.755) Parts Sociales A et deux cent cinquante-huit mille deux cent quarante-six (258.246) Parts Sociales C, d’une valeur nominale de dix centimes de dollars américains (USD 0,10) chacune, ayant

les droits et privilèges qui y sont liés conformément à l'article 4. Droits liés aux Parts Sociales: Général et à l'article 5. Droits liés aux Parts Sociales: Bénéfices, Capital et Rachat, des Statuts.

Souscription / Paiement

Compareait maintenant Me Laurent Thailly, précité, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de (i) M. Stephen Munford, (ii) Sophos Nominees Limited et (iii) Mme Jane Norman, tous précités, en vertu des procurations données sous seing privé visées ci-dessus:

1. M. Stephen Munford, précité, agissant par le biais de son mandataire, déclare souscrire aux Parts Sociales de Stephen Munford, par un apport en numéraire d'un montant total de deux millions de dollars américains (USD 2.000.000,-); et

2. Sophos Nominees Limited, précité, agissant par le biais de son mandataire, déclare souscrire aux Parts Sociales de Sophos Nominees Limited, par un apport en numéraire d'un montant total de neuf cent quarante-sept mille cent trente-quatre dollars américains et vingt-neuf centimes (USD 947.134,29).

Le comparant déclare que toutes les parts sociales susmentionnées nouvellement émises dans le cadre des points 1 et 2 ci-dessus ont été libérées entièrement en numéraire et que la somme totale de deux millions neuf cent quarante-sept mille cent trente-quatre dollars américains et vingt-neuf centimes (USD 2.947.134,29) se trouve à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

3. Mme Jane Norman, précitée, agissant par le biais de son mandataire, déclare souscrire aux Parts Sociales de Jane Norman, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de soixante-cinq mille cent quarante-trois dollars américains et quatre-vingt-sept centimes (USD 65.143,87), et de procéder au paiement total de ces parts sociales nouvellement souscrites par un apport en nature de la Créance ("Apport") d'un montant total net de soixante-cinq mille neuf cent soixante-huit dollars américains et quarante-sept centimes (USD 65.968,47).

Mme Jane Norman, agissant par le biais de son mandataire, déclare que la valeur de l'Apport a été certifiée par une déclaration d'apport ("Declaration of Recipient Company") établie et signée le 10 août 2010 par M. Geoffrey Henry, en sa capacité de Gérant de la Société et M. Andrew Guille, en sa capacité de Gérant de la Société, sur base d'un bilan intérimaire de Shield MidCo Limited, une limited liability company constituée sous les lois d'Angleterre, ayant son siège social au 33 Jermyn Street, London, SW1Y 6DN, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 07250880 ("UK MidCo") en date de l'Apport, laquelle déclaration d'apport restera attachée au présent acte pour être soumise aux formalités de l'enregistrement.

Mme Jane Norman, précitée, agissant par le biais de son mandataire, déclare qu'il ne subsiste aucune restriction ou limitation au libre transfert en nature de la Créance certaine détenue contre UK MidCo, à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de la Créance à la Société.

La preuve de la propriété de Mme Jane Norman de la Créance a été donnée au notaire instrumentant.

Suite à la résolution précédente (i) M. Stephen Munford et (ii) Mme Jane Norman, précités, tels que représentés ci-dessus, apparaissent aussi en tant qu'associés afin de délibérer et voter dans le cadre des résolutions suivantes:

Quatrième résolution

L'assemblée générale de la Société DECIDE de le capital social de la Société d'un montant de un million six cent soixante-et-onze mille quatorze dollars américains et soixante-dix centimes (USD 1.671.014,70) pour le porter de son montant nouvellement augmenté de seize millions soixante-quatorze mille cinq cent dix-huit dollars américains et cinquante centimes (USD 16.074.518,50), représenté par soixante-quatorze millions six cent soixante-treize mille quatre cent trente-huit (74.673.438) Parts Sociales Ordinaires, soixante-seize millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent trente-et-une (76.899.631) Parts Sociales Préférentielles, sept millions cinq cent mille (7.500.000) Parts Sociales Différées, sept cent quatre-vingt-deux mille sept cent cinquante-cinq (782.755) Parts Sociales A et huit cent quatre-vingt-neuf mille trois cent soixante-et-une (889.361) Parts Sociales C, d'une valeur nominale de dix centimes de dollars américains (USD 0,10) chacune, à quatorze millions quatre cent trois mille cinq cent trois dollars américains et quatre-vingt centimes (USD 14.403.503,80), représenté par soixante-trois millions six cent quatre-vingt-onze mille six cent quarante-huit (63.691.648) Parts Sociales Ordinaires, soixante-douze millions six cent soixante-et-onze mille deux cent soixante-dix-sept (72.671.277) Parts Sociales Préférentielles, six millions (6.000.000) de Parts Sociales Différées, sept cent quatre-vingt-deux mille sept cent cinquante-cinq (782.755) Parts Sociales A et huit cent quatre-vingt-neuf mille trois cent cinquante-huit (889.358) Parts Sociales C, d'une valeur nominale de dix centimes de dollars américains (USD 0,10) chacune, et en conséquence:

i. annuler les parts sociales suivantes détenues par (i) Apax Europe VI Nominees Ltd., (ii) Apax Europe VII Nominees Ltd., (iii) Apax US VII, L.P., (iv) Richard Jacobs, (v) Peter Norman et (vi) Sophos Nominees Limited respectivement, tous précités, sans remboursement aux associés respectifs, de la façon suivante:

(a) Les Parts Sociales de Apax Europe VI Nominees Ltd. à Annuler, sans remboursement à Apax Europe VI Nominees Ltd., et allouer la valeur nominale des Parts Sociales de Apax Europe VI Nominees Ltd. à Annuler, pour un montant total de quatre cent quarante mille deux cent quatre-vingt-quinze dollars américains (USD 440.295,-), au compte de prime d'émission lié aux Parts Sociales Ordinaires, Parts Sociales Préférentielles et Parts Sociales Différées de la Société, comme visé dans le tableau ci-dessous;

(b) Les Parts Sociales de Apax Europe VII Nominees Ltd. à Annuler, sans remboursement à Apax Europe VII Nominees Ltd., et allouer la valeur nominale des Parts Sociales de Apax Europe VII Nominees Ltd. à Annuler, pour un montant total de un million cent quatorze mille sept cent quatre-vingt-quinze dollars américains et soixante-dix centimes (USD 1.114.795,70), au compte de prime d'émission lié aux Parts Sociales Ordinaires, Parts Sociales Préférentielles et Parts Sociales Différées de la Société, comme visé dans le tableau ci-dessous; et

(c) Les Parts Sociales de Apax US VII, L.P. à Annuler, sans remboursement à Apax US VII, L.P., et allouer la valeur nominale des Parts Sociales de Apax US VII, L.P. à Annuler, pour un montant total de quatre-vingt cinq mille neuf cent vingt-trois dollars américains et soixante-dix centimes (USD 85.923,70), au compte de prime d'émission lié aux Parts Sociales Ordinaires, Parts Sociales Préférentielles et Parts Sociales Différées de la Société, comme visé dans le tableau ci-dessous;

(d) La Part Sociale de M. Richard Jacobs à Annuler, sans remboursement à M. Richard Jacobs, et allouer la valeur nominale de cette Part Sociale de Richard Jacobs à Annuler, pour un montant de dix centimes (USD 0,10), à un compte de réserve librement distribuable de la Société;

(e) La Part Sociale de M. Peter Norman à Annuler, sans remboursement à M. Peter Norman, et allouer la valeur nominale de cette Part Sociale de Peter Norman à Annuler, pour un montant de dix centimes (USD 0,10), à un compte de réserve librement distribuable de la Société;

(f) La Part Sociale de Sophos Nominees Limited à Annuler, sans remboursement à Sophos Nominees Limited, et allouer la valeur nominale de cette Part Sociale de Sophos Nominees Limited à Annuler, pour un montant de dix centimes (USD 0,10), à un compte de réserve librement distribuable de la Société; et

ii. allouer quinze centimes (USD 0,15) à un compte de réserve librement distribuable de la Société.

Suite à l'augmentation de capital social et à la réduction de capital social mentionnées ci-dessus, le capital social de la Société se divise comme suit:

Associé	Nombre et classe de part sociales de la Société	Prime d'émission liée chaque classe de parts sociales
Apax Europe VI Nominees Ltd.	11.574.805 Parts Sociales Ordinaires	USD 10.417.324,82
	123.796 Parts Sociales Préférentielles	USD 111.417,09
	1.581.000 Parts Sociales Différées	USD 1.422.900,-
Apax Europe VII Nominees Ltd.	30.085.708 Parts Sociales Ordinaires	USD 27.077.137,64
	321.777 Parts Sociales Préférentielles	USD 289.599,86
	4.109.400 Parts Sociales Différées	USD 3.698.460,-
Apax US VII, L.P.	2.266.641 Parts Sociales Ordinaires	USD 2.039.977,08
	24.242 Parts Sociales Préférentielles	USD 21.818,30
	309.600 Parts Sociales Différées	USD 278.640,-
Dr. Jan Hruska	9.882.247 Parts Sociales Ordinaires	USD 8.894.022,62
	36.100.731 Parts Sociales Préférentielles	USD 32.490.658,14
Dr. Peter Lammer	9.882.247 Parts Sociales Ordinaires	USD 8.894.022,62
	36.100.731 Parts Sociales Préférentielles	USD 32.490.658,14
Richard Jacobs	208.212 Parts Sociales C	USD 1.644.882,65
Peter Norman	2.748 Parts Sociales C	USD 21.714,69
Sophos Nominees Limited	782.755 Parts Sociales A	USD 868.858,79
	420.152 Parts Sociales C	USD 3.319.208,21
Stephen Munford	250.000 Parts Sociales C	USD 1.975.000,-
Jane Norman	8.246 Parts Sociales C	USD 65.143,87
Total	63.691.648 Parts Sociales Ordinaires	USD 57.322.484,78
	72.671.277 Parts Sociales Préférentielles	USD 65.404.151,53
	6.000.000 Parts Sociales Différées	USD 5.400.000,-
	782.755 Parts Sociales A	USD 868.858,79
	889.358 Parts Sociales C	USD 7.025.949,42

Cinquième résolution

L'assemblée générale de la Société DECIDE de supprimer la valeur nominale des parts sociales de la Société.

Sixième résolution

L'assemblée générale de la Société DECIDE d'augmenter le nombre de parts sociales représentant le capital social total actuel de la Société de soixante-trois millions six cent quatre-vingt-onze mille six cent quarante-huit (63.691.648) Parts Sociales Ordinaires, soixante-douze millions six cent soixante-et-onze mille deux cent soixante-dix-sept (72.671.277) Parts Sociales Préférentielles, six millions (6.000.000) de Parts Sociales Différées, sept cent quatre-vingt-deux mille sept cent cinquante-cinq (782.755) Parts Sociales A et huit cent quatre-vingt-neuf mille trois cent cinquante-

huit (889.358) Parts Sociales C, à deux cent cinquante-quatre millions sept cent soixante-six mille cinq cent quatre-vingt-douze (254.766.592) Parts Sociales Ordinaires, deux cent quatre-vingt-dix millions six cent quatre-vingt-cinq mille cent huit (290.685.108) Parts Sociales Préférentielles, vingt-quatre millions (24.000.000) de Parts Sociales Différées, trois millions cent trente-et-un mille vingt (3.131.020) Parts Sociales A et trois millions cinq cent cinquante-sept mille quatre cent trente-deux (3.557.432) Parts Sociales C, sans changement de montant.

Septième résolution

L'assemblée générale de la Société DECIDE de réintroduire une valeur nominale de zéro point zéro vingt-cinq centimes (USD 0,025) par part sociale de la Société et réallouer les parts sociales entre les différents associés de la Société afin de refléter la répartition de part sociales susmentionnée.

Suite au changement de valeur nominale des parts sociales de la Société et à la répartition de part sociales susmentionnés, le capital social de la Société se divise comme suit:

Associé	Nombre et classe de parts sociales de la Société	Prime d'émission liée à chaque classe de parts sociales
Apax Europe VI Nominees Ltd.	46.229.220 Parts Sociales Ordinaires	USD 10.417.324,82
	495.184 Parts Sociales Préférentielles	USD 111.417,09
	6.324.000 Parts Sociales Différées	USD 1.422.900,-
Apax Europe VII Nominees Ltd.	120.342.832 Parts Sociales Ordinaires	USD 27.077.137,64
	1.287.108 Parts Sociales Préférentielles	USD 289.599,86
	16.437.600 Parts Sociales Différées	USD 3.698.460,-
Apax US VII, L.P.	9.066.564 Parts Sociales Ordinaires	USD 2.039.977,08
	96.968 Parts Sociales Préférentielles	USD 21.818,30
	1.238.400 Parts Sociales Différées	USD 278.640,-
Dr. Jan Hruska	39.528.988 Parts Sociales Ordinaires	USD 8.894.022,62
	144.402.924 Parts Sociales Préférentielles	USD 32.490.658,14
Dr. Peter Lammer	39.528.988 Parts Sociales Ordinaires	USD 8.894.022,62
	144.402.924 Parts Sociales Préférentielles	USD 32.490.658,14
Richard Jacobs	832.848 Parts Sociales C	USD 1.644.882,65
Peter Norman	10.992 Parts Sociales C	USD 21.714,69
Sophos Nominees Limited	3.131.020 Parts Sociales A	USD 868.858,79
	1.680.608 Parts Sociales C	USD 3.319.208,21
Stephen Munford	1.000.000 Parts Sociales C	USD 1.975.000,-
Jane Norman	32.984 Parts Sociales C	USD 65.143,87
Total	254.766.592 Parts Sociales Ordinaires	USD 57.322.484,78
	290.685.108 Parts Sociales Préférentielles	USD 65.404.151,53
	24.000.000 Parts Sociales Différées	USD 5.400.000,-
	3.131.020 Parts Sociales A	USD 868.858,79
	3.557.432 Parts Sociales C	USD 7.025.949,42

Huitième résolution

L'assemblée générale de la Société DECIDE d'ajouter la définition suivante dans l'article

1. Définitions et Interprétations, des Statuts:

“Plan Désigné de Parts Sociales” signifie un plan d'options de parts sociales pour les employés du Groupe (étant un plan désigné comme tel par le Conseil) mais n'inclut pas tout plan d'options de parts sociales concernant le management à moins qu'ils ne soient ainsi désignés.”

Neuvième résolution

L'assemblée générale de la Société DECIDE de modifier les définitions de “Parts Sociales A”, “Parts Sociales C”, “Parts Sociales Différées”, “Parts Sociales Ordinaires” et “Parts Sociales Préférentielles” dans l'article 1. Définitions et Interprétations, des Statuts, qui auront désormais la teneur suivante:

«Part Sociales A» désigne les parts sociales de classe A d'une valeur nominale de USD 0,025 chacune dans le capital de la Société;

«Part Sociales C» désigne les parts sociales de classe C d'une valeur nominale de USD 0,025 chacune dans le capital de la Société;

«Parts Sociales Différées» désigne les parts sociales différées d'une valeur nominale de USD 0,025 chacune dans le capital de la Société;

«Parts Sociales Ordinaires» désigne les parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de USD 0,025 chacune dans le capital de la Société;

«Parts Sociales Préférentielles» désigne les parts sociales préférentielles d'une valeur nominale de USD 0,025 chacune dans le capital de la Société;»

Dixième résolution

L'assemblée générale de la Société DECIDE de modifier l'article 3. des Statuts afin de refléter les résolutions précédemment adoptées ci-dessus, de la façon suivante:

3. Share capital. «Le capital social de la Société lors de l'adoption des présent Statuts est fixé à quatorze millions quatre cent trois mille cinq cent trois dollars américains et quatre-vingt centimes (USD 14.403.503,80), et se divise en:

- (a) 254.766.592 Part Sociales Ordinaires d'une valeur nominale de USD 0,025;
- (b) 290.685.108 Part Sociales Préférentielles d'une valeur nominale de USD 0,025;
- (c) 3.131.020 Part Sociales A d'une valeur nominale de USD 0,025;
- (d) 3.557.432 Part Sociales C d'une valeur nominale de USD 0,025;
- (e) 24.000.000 Part Sociales Différées d'une valeur nominale de USD 0,025.»

Onzième résolution

L'assemblée générale de la Société DECIDE de modifier l'article 4.1. des Statuts qui aura désormais la teneur suivante

“ **4.1.** Les Parts Sociales Ordinaires, les Parts Sociales Préférentielles, les Parts Sociales A, les Parts Sociales C et les Part Sociales Différées constituent des classes de parts sociales distinctes et elles confèrent les mêmes droits et obligations, et elles sont égales en rang à toutes fins, sauf mention contraire dans les présents Statuts.”

Douzième résolution

L'assemblée générale de la Société DECIDE de modifier l'article 5.1 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

“ **5.1.** En ce qui concerne les bénéfices, lors d'un remboursement de capital sur Liquidation, d'une réduction du capital ou autre, les boni de liquidation de la Société restant après règlement de ses passifs seront appliqués de la façon suivante et par ordre de priorité:

(a) premièrement, les détenteurs de Parts Sociales C recevront comme paiement pour chaque Part Sociale C un montant égal à USD 0,83673 plus l'intérêt accumulé depuis la Date de Réalisation jusqu'à la date pertinente à 13 pourcents courant annuellement sur USD 0,83673;

(b) deuxièmement, les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles recevront un montant égal au prix de souscription de ces Parts Sociales et les détenteurs de Parts Sociales C recevront un montant de USD 0,91327 par Part Sociale C (les Parts Sociales Préférentielles et les Parts Sociales C étant de même rang en ce qui concerne avec un ratio de 0,25 (étant la valeur nominale d'une Part Sociale Préférentielle): 0,91327);

(c) troisièmement, les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires, de Parts Sociales A et de Parts Sociales C se classeront au pro rata pour le reste; et

(d) quatrièmement, une fois que les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires, de Parts Sociales Préférentielles, de Parts Sociales A et de Parts Sociales C auront participé dans cet Article 5.1 de telle sorte qu'ils auront reçu une distribution ou un remboursement de capital ou autre pour un montant de USD 250.000,- pour chacune de ces Parts Sociales, les détenteurs de Parts Sociales Ordinaires, de Parts Sociales Préférentielles, de Parts Sociales A, de Parts Sociales C et de Parts Sociales Différées obtiendront le droit de participer au reste des bénéfices ou produits d'un remboursement sur Liquidation, réduction de capital ou autre.

En assumant que certains titres de dette ou de garantie de la Société sont souscrits par les Souscripteurs Apax afin de faciliter le remboursement total des Billets d'Emprunt de Fondateur (Founder Loan Notes) et de tout autre billet d'emprunt émis par une Société du groupe aux Souscripteurs Fondateurs à la Date de Réalisation, la proportion de Parts Sociales Ordinaires: Parts Sociales Préférentielles: PECs détenus par les Souscripteurs Apax et les Souscripteurs Fondateurs suite à cette souscription sera de 12,5%: 45,66%: 41,84%. Dans le cadre des Articles 5.1(a) à (c) une valeur appropriée est attribuée aux Parts Sociales C afin de répliquer les droits d'une personne détenant des PECs, des Parts Sociales Préférentielles et des Parts Sociales Ordinaires. Dans la mesure où le ratio entre le nombre de Parts Sociales Préférentielles et de PECs émis varie à tout moment après la souscription par les Souscripteurs Apax tel que détaillé au début de ce paragraphe, un ajustement adéquat sera fait aux articles 5.1(a) et (b)».

Treizième résolution

L'assemblée générale de la Société DECIDE d'ajouter une nouvelle clause 5.5 dans les Statuts, qui aura la teneur suivante:

“ **5.5.** La Société pourra acquérir ses propres Parts Sociales pourvu que la Société dispose à cette fin de réserves distribuables ou des fonds suffisants, et dans les conditions de tout pacte d'associés et de souscription concernant la Société au fil du temps.”

Quatorzième résolution

L'assemblée générale de la Société DECIDE de modifier l'article 9.6. des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

“ **9.6.** Nonobstant les dispositions de l'Article 9.4, aucun Souscripteur Fondateur n'est obligé de transférer ses Parts Sociales selon les dispositions de l'Article 9.4 pendant une période de 18 mois à partir de la Date de Réalisation, sauf si la contrepartie pour la vente de ses Parts Sociales selon la Notification de Sortie Conjointe ajoutée à la valeur de tous les dividendes ou distributions reçues par cet Associé Appelé eu égard aux Parts Sociales et la contrepartie pour la vente des PECs lui appartenant (ou la valeur de rachat des PECs (y compris les intérêts accrus) dans la mesure où ils sont rachetés lors de ou avant la Vente) pendant cette période de 18 mois, est égale ou supérieure au double du prix d'émission de ces Parts Sociales et PECs.”

Quinzième résolution

L'assemblée générale de la Société DECIDE de modifier l'article 11.2. des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

“ **11.2.** Le prix par part sociale auquel il peut être exigé que les Parts Sociales soient transférées conformément à l'Article 11.1 sera déterminé par le Conseil et ne sera pas inférieur à (et si le Motif de Départ est un Mauvais Motif, le consentement d'Apax sera exigé pour que le prix de ces Parts Sociales soit supérieur au prix spécifié à l'Article 11.2(a) (i)):

(a) dans le cas des Parts Sociales A qui sont allouées autrement que dans le cadre de l'exercice d'une option donnée dans le cadre d'un Plan Désigné de Parts Sociales:

(i) si le Motif de Départ est un Mauvais Motif: le plus bas entre la Valeur de Marché et le Coût; ou

(ii) si le Motif de Départ est un Bon Motif: la Valeur de Marché;

(b) dans le cas des Parts Sociales A qui ont été allouées dans le cadre de l'exercice d'une option donnée dans le cadre d'un Plan Désigné de Parts Sociales: la Valeur de Marché; ou

(c) dans le cas des Parts Sociales C: la Valeur de Marché;»

Seizième résolution

L'assemblée générale de la Société DECIDE de modifier l'article 11.5 (a) des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

“(a) déterminer la «Valeur de l'Entreprise» qui désigne le prix pouvant être obtenu lors d'une vente de toutes les Parts Sociales émises de quelques classes que ce soit entre un acheteur volontaire et un vendeur volontaire (déterminé en se rapportant à des entreprises comparables cotées publiquement) sans déduire aucun montant par rapport à toute dette ou toute obligation en cours selon les Documents de Financement, les PECs et les Billets d'Emprunt de Fondateur, mais en excluant toute trésorerie détenue par la Société à la Date d'Arrêt, en supposant que la Société continue et continuera d'exercer son activité sagement;»

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à quatre mille euros (EUR 4.000).

Déclaration

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au mandataire des comparants à Luxembourg, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. THAILLY, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, Le 11 août 2010. Relation: LAC/2010/35891. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2010.

Référence de publication: 2010126698/1376.

(100144353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2010.

Immobilien-gesellschaft Curia Kirchberg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2215 Luxembourg, 4, rue de Neuerburg.

R.C.S. Luxembourg B 24.727.

—
AUSZUG

Es geht aus dem Protokoll der ordentlichen Hauptversammlung vom 31. Mai 2010 hervor dass:
die Herren:

- Dirk Schenke, Dipl.-Kfm, Am Sonnenhang 50, D-45289 Essen,
 - Daniel Debras, Dipl. Ing., 10 Allée des Poiriers, L-2360 Luxembourg
 - Jörg Günster, Dipl. Ing., 43 rue de Neudorf, L-2221 Luxembourg
- als Verwaltungsratsmitglieder bestimmt wurden.
- DELOITTE S.A., mit Gesellschaftssitz in 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
- als Abschlussprüfer bestimmt wurde.

Die Mandate enden mit der nächsten jährlichen Generalversammlung der Aktionäre.

Luxembourg, den 22. September 2010.

Für die Gesellschaft

Référence de publication: 2010127276/19.

(100144484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Zimmer Investment Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 101.984.

—
Les comptes consolidés de la société mère au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Zimmer Investment Luxembourg S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010127087/13.

(100143885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2010.

Agence Kasel-Kieffer S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6833 Biver, 20, Om Bechel.

R.C.S. Luxembourg B 124.640.

—
Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 22 septembre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010127101/10.

(100144497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Zimmer Luxembourg II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 101.255.

—
Les comptes consolidés de la société mère au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Zimmer Luxembourg II S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010127088/13.

(100143891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2010.

Zimmer Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 96.226.

Les comptes consolidés de la société mère au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Zimmer Luxembourg S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010127089/13.

(100143890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2010.

Zoliborz Finance (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 119.666.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2010.

Pour Zoliborz Finance (Lux) S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2010127090/13.

(100144105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2010.

Agences et Représentations de produits Techniques S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 60.256.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 22 septembre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010127102/10.

(100144498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Samuel Manu-Tech Hungary Servicing Company Limited by Shares Luxembourg branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 112.124.

Extrait des résolutions écrites prises par les actionnaires en date du 1^{er} août 2010

Les actionnaires ont décidé:

- De nommer Madame Sophie Jaffré, né le 27 juillet 1984 à Bar-le-Duc, France à la fonction de gérante pour une période indéterminée avec effet au 1^{er} août 2010.

- D'accepter la démission de Madame Annick Magermans à la fonction de gérante avec effet au 1^{er} août 2010 Luxembourg, le 17.09.2010.

Référence de publication: 2010127399/14.

(100143586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

AAS Aviation Airport Systems S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 1.000.000,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 112.503.

—
Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2010127116/12.

(100144461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

AAS Aviation Airport Systems S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 1.000.000,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 112.503.

—
Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2010127117/12.

(100144462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

AAS Aviation Airport Systems S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 112.503.

—
Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2010127118/11.

(100144463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Abe Moussera S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8832 Rombach-Martelange, 31, rue Belle-vue.

R.C.S. Luxembourg B 101.462.

—
Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.09.2010.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2010127120/12.

(100144396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Castorama Polska Sp. z o.o., Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 139.133.

—
Le bilan au 31 janvier 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2010.

Pour la société

Référence de publication: 2010127163/11.

(100144459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Flex Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 97.627.

Le bilan de la société au 1^{er} janvier 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010127223/12.

(100144643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Chateau de Montgoger S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6677 Mertert, 2, rue Sandkaul.

R.C.S. Luxembourg B 147.507.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 22 septembre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010127183/10.

(100144499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Freetop Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 148.515.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010127225/10.

(100144506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Cofima IV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 155.556.

STATUTS

L'an deux mille dix.

Le dix-sept septembre.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

COFIMA HOLDING S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

ici représentée par Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, demeurant au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

spécialement mandaté à cet effet par procuration en date du 15 septembre 2010.

La prédite procuration, paraphée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès-qualités qu'elle agit, a prié le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme à constituer.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de COFIMA IV S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration respectivement de l'administrateur unique à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 50.000,- (cinquante mille euros) représenté par 5.000 (cinq mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 500.000,- (cinq cent mille euros) qui sera représenté par 50.000 (cinquante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 17 septembre 2015, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Administration - Surveillance

Art. 6. En cas de pluralité d'actionnaires, la société doit être administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs ou l'administrateur unique seront élus par l'assemblée générale des actionnaires pour un terme qui ne peut excéder six ans et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, fax, conférence vidéo ou téléphonique dans les formes prévues par la loi.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de l'administrateur unique, ou en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération, et toujours révocables.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier lundi du mois de mai à 16.30 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration respectivement par l'administrateur unique ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant 10% du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration ou l'administrateur unique pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le trente et un décembre 2010.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2011.

Les premiers administrateurs et le premier commissaire sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration est désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

Souscription et Paiement

Les 5.000 (cinq mille) actions ont été souscrites par l'actionnaire unique, COFIMA HOLDING S.A., ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de EUR 50.000,- (cinquante mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille euros.

Résolutions de l'actionnaire unique

L'actionnaire unique prénommée, représentée comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, prend les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois.

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes du premier exercice social:

1. Monsieur Luc HANSEN, licencié en administration des affaires, né le 8 juin 1969 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

2. Monsieur Guy HORNICK, maître en sciences économiques, né le 29 mars 1951 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

3. Monsieur Thierry FLEMING, licencié en sciences commerciales et financières, né le 24 juillet 1948 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Monsieur Luc HANSEN, prénommé, est nommé aux fonctions de président du conseil d'administration.

Deuxième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes du premier exercice social: AUDIEX S.A., ayant son siège au 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 65469.

Troisième résolution

Le siège social de la société est fixé au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses noms, prénoms, états et demeures, le mandataire de la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. HANSEN, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 20 septembre 2010. LAC/2010/40805. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2010.

Référence de publication: 2010127189/202.

(100144477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Hussar Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 155.553.

—
STATUTES

In the year two thousand ten, on the fourteenth day of September.

Before us Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

There appeared the following:

KANCELARIA RADCÓW PRAWNYCH OLÉS & RODZYNKIEWICZ SPÓŁKA KOMANDYTOWA, with its registered office at Małopolskie, SMOLKI 5, 30-513 KRAKÓW registered at Krakow under number KRS 0000195063,

here represented by Mr Philippe AFLALO, company's director, residing professionally in L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen,

by virtue of a proxy dated 30 August 2010,

which will remain annexed to the present deed.

Such appearing party, in the capacity in which he acts, has requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a société anonyme which he forms:

Title I. Denomination, Registered office, Object, Duration

Art. 1. There is established hereby a société anonyme governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and in particular, the amended law dated 10 August 1915 on commercial companies and notably by the law dated August 2006 and by the present articles.

The Company exists under the name of "HUSSAR HOLDING S.A."

Art. 2. The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place in the municipality by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited period.

Art. 4. The corporation may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees.

The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

Title II. Capital, Shares

Art. 5. The corporate capital is set at THIRTY-ONE THOUSAND EURO (31,000.- EUR) represented by THREE HUNDRED TEN (310) shares with a par value of ONE HUNDRED EURO (100.- EUR) each.

Shares may be evidenced at the owners option, in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares. Each certificate must be signed by the Sole Director or the Directors. In this case, the signature of Sole Director or the Directors must be certified by a notary in Luxembourg or abroad.

The Company shall issue shares in registered form only.

Any transfer of shares shall be a written contract with signatures of the transferor and transferee, certified by a notary in Luxembourg or abroad.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

Title III. Management

Art. 6. In case of plurality of shareholders, the Company must be managed by a Board of Directors consisting of at least three members, Director(s) A and Director(s) B who need not be shareholders.

In the case where the Company is incorporated by a sole shareholder or if at the occasion of a general meeting of shareholders, it is established that the Company has only one shareholder left, the composition of the Board of Directors may be limited to one member (the "Sole Director") until the next ordinary general meeting of the shareholders noticing the existence of more than one shareholder. A legal entity may be a member of the Board of Directors or may be the Sole Director of the Company. In such a case, its permanent representative shall be appointed or confirmed in compliance with the Law.

The Directors or the Sole Director are appointed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

In the event of vacancy of a member of the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

Art. 7. The board of directors will elect from among its members a chairman.

The board of directors convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

Art. 8. The board of directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object.

The sole Director or the board of Directors (as the case may be) must have the prior authorization of the general meeting of shareholders by a resolution adopted with the absolute majority of votes to make a decision on any sale of real estates assets, shares or any commitments for sum equal to or greater than one hundred thousand euros (EUR 100,000).

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors. The board of directors may pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

Any director having an interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the company, shall advise the board thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in these deliberations. At the next following general meeting, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the directors may have had an interest conflicting with that of the company.

If there is only one shareholder, the minutes shall only mention the operations intervened between the Company and its Sole Director having an interest conflicting with the one of the Company.

Art. 9. Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be, in case of a Sole Director, bound by the sole signature of the Sole Director or, in case of plurality of directors, by joint signatures of a director A and of a director B, or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors or the Sole Director of the Company, but only within the limits of such power.

Towards third parties, in all circumstances, the Company shall also be, in case if a managing director has been appointed in order to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs, bound by the sole signature of the managing director, but only within the limits of such power.

Art. 10. The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the corporation to one or more directors, who will be called managing directors.

However, the first managing director may be appointed by the general meeting of shareholders.

It may also commit the management of all the affairs of the corporation or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

Art. 11. Any litigations involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by the director delegated for its purpose.

Art. 12. The company may have a sole shareholder at the time of its incorporation or when all of its shares come to be held by a single person. The death or dissolution of the sole shareholder does not result in the dissolution of the company.

If there is only one shareholder, the sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and takes the decisions in writing.

In case of plurality of shareholders, the general meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Any general meeting shall be convened in compliance with the Law.

The general meeting shall be convened by means of the shareholders representing ten per cent (10%) of the corporate capital.

In case that all the shareholders are present or represented and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication.

A shareholder may be represented at a shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

The shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuing way.

Unless otherwise provided by Law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of Shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

When the company has a sole shareholder, his decisions are written resolutions.

An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-third majority of the Shareholders present or represented.

However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

Title IV. Supervision

Art. 13. The corporation is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

Art. 14. The annual meeting will be held in the commune of the registered office at the place specified in the convening notices on the third Tuesday of June at 12.30.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Title VI. Accounting year, Allocation of profits

Art. 15. The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year.

Art. 16. After deduction of any and all of the expenses of the corporation and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of the net profits, five percent (5%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Title VII. Dissolution, Liquidation

Art. 17. The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remunerations.

Title VIII. General provisions

Art. 18. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments hereto.

Transitory provisions

1) The first business year shall begin on the date of incorporation of the company and shall end on the 31st of December 2010.

2) The first annual general meeting shall be held on 2011.

Subscription and Payment

The articles of association having thus been established, the appearing party, represented as stated hereabove, declares to subscribe the three hundred ten (310) shares.

All the shares have been paid up to the extent of one hundred percent (100%) by payment in cash, so that the amount of THIRTY-ONE THOUSAND EURO (31,000.- EUR) is now available to the company, evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately one thousand four hundred euro (1,400.- EUR).

Extraordinary general meeting

The above named person, representing the entire subscribed capital and acting as sole shareholder of the Company, has immediately taken the following resolutions:

1.- The number of directors is fixed at one and the number of auditors at one.

2.- The following is appointed director:

Mr Michal Pawel KURZAWA, company's director, born on 13 June 1983, in Katowice (Poland), residing at PL40-467 Katowice (Poland), Adama 7m.29.

3.- Has been appointed statutory auditor:

MONTBRUN REVISION S.à r.l., having its registered office in L-1653 Luxembourg, «Le Dôme», Espace Pétrusse, 2, avenue Charles de Gaulle, R.C. Luxembourg B 67.501.

4.- Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2015.

5.-The registered office of the company is established in L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le quatorze septembre.

Par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

KANCELARIA RADCÓW PRAWNYCH OLÉS & RODZYNKIEWICZ SPÓŁKA KOMANDYTOWA ayant son siège social à Małopolskie, SMOLKI 5, 30-513 KRAKÓW immatriculée au registre de Krakow sous le numéro KRS 0000195063, ici représentée par Monsieur Philippe AFLALO, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg, 23, rue Aldringen,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 30 août 2010, laquelle restera annexée aux présentes.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Il est formé une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et en particulier la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et par la loi du 25 août 2006 et par les présents statuts.

La Société existe sous la dénomination de «HUSSAR HOLDING S.A.».

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- EUR) représenté par TROIS CENT DIX (310) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (100,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions. Tout certificat devra être signé par l'Administrateur unique ou le cas échéant par les administrateurs. La signature de l'Administrateur unique ou des administrateurs doivent être certifié par un notaire luxembourgeois ou étranger.

La Société émettra uniquement des actions nominatives.

Toute cession d'actions devra faire l'objet d'un contrat écrit, les signatures du cédant et du cessionnaire étant certifiés par un notaire luxembourgeois ou étranger.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Titre III. Administration

Art. 6. En cas de pluralité d'actionnaires, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, administrateur A et administrateur B, actionnaires ou non.

Si la Société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la Société a seulement un actionnaire restant, le Conseil d'Administration peut être réduit à un Administrateur ("Administrateur Unique") jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire. Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans un tel cas, son représentant permanent sera nommé ou confirmé en conformité avec la Loi.

Les Administrateurs ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

En cas de vacance du poste d'un administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

L'Administrateur unique ou le Conseil d'Administration en cas de pluralité d'administrateur, ne pourra prendre aucune décision sans l'autorisation préalable des actionnaires sous forme de résolutions adoptées à la majorité absolue des votes en Assemblée générale concernant toute vente d'actif immobilier, de participations ou actions ou tout engagement portant sur des sommes égales ou supérieures à cent mille euros (EUR 100.000).

Tout Administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en prévenir le conseil et de faire mentionner cette déclaration dans le procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. Lors de la prochaine assemblée générale, avant tout vote sur d'autres résolutions, il est spécialement rendu compte des opérations dans lesquelles un des Administrateurs aurait eu un intérêt opposé à celui de la Société.

En cas d'un Actionnaire Unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

Art. 9. Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la signature unique de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe d'un Administrateur A et d'un Administrateur B ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration ou par l'Administrateur Unique de la Société, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur-délégué nommé pour la gestion et les opérations courantes de la Société et pour la représentation de la Société dans la gestion et les opérations courantes, par la seule signature de l'Administrateur-délégué, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Toutefois, le premier administrateur-délégué peut être nommé par l'assemblée générale.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Art. 12. La Société peut avoir un actionnaire unique lors de sa constitution. Il en est de même lors de la réunion de toutes ses actions en une seule main. Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique n'entraîne pas la dissolution de la société.

S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

Toute assemblée générale sera convoquée conformément aux dispositions légales.

Elles doivent être convoquées sur la demande d'Actionnaires représentant dix pour cent (10%) du capital social.

Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation.

Un actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.

Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

Lorsque la société a un actionnaire unique, ses décisions sont des résolutions écrites.

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers des Actionnaires présents ou représentés.

Cependant, la nationalité de la Société ne peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des actionnaires ne peuvent être décidées qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

Titre IV. Surveillance

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Titre V. Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le troisième mardi du mois de juin à 12.30 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 15. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 17. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Dispositions générales

Art. 18. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2010.
- 2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2011.

Souscription et Libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, la comparante, représentée comme mentionné ci-avant, déclare souscrire les trois cent dix (310) actions.

Toutes les actions ont été intégralement libérées, de sorte que la somme de TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille quatre cents euros (1.400,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Le comparant préqualifié, représentant la totalité du capital souscrit et agissant en tant qu'actionnaire unique de la société a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre d'administrateur est fixé à un et celui des commissaires à un.
2. Est nommé administrateur:

Monsieur Michal Pawel KURZAWA, administrateur de sociétés, né le 13 juin 1983, à Katowice (Pologne), demeurant à PL-40-467 Katowice (Pologne), Adama 7m.29.

3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION S.à r.l., ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, «Le Dôme», Espace Pétrusse, 2, avenue Charles de Gaulle, R.C.S. Luxembourg B 67.501.

4. Le mandat de l'administrateur unique et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2015.

5. Le siège social de la société est fixé à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénoms usuels, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Ph. AFLALO, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 15 septembre 2010. Relation: LAC/2010/40253. Reçu: soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): F.SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2010.

Référence de publication: 2010127264/375.

(100144460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

K-Dow Petrochemicals Americas Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 140.576.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de la réunion du Conseil de gérance tenue en date du 5 juillet 2010 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

Luxembourg, le 5 juillet 2010.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010127297/13.

(100144456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

K-Dow Petrochemicals Europe Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 140.573.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de la réunion du Conseil de gérance tenue en date du 5 juillet 2010 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

Luxembourg, le 5 juillet 2010.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010127298/13.

(100144457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

K-Dow Petrochemicals Global Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 140.574.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de la réunion du Conseil de gérance tenue en date du 5 juillet 2010 que:

- Le siège social de la société a été transféré au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

Luxembourg, le 5 juillet 2010.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010127299/13.

(100144458) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Lucky Duck International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 90.375.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010127315/10.

(100144685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Nexar Capital Group, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 146.464.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 22 septembre 2010.

Référence de publication: 2010127340/10.

(100144494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

NGR Consulting S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 38, rue Pafebruch.
R.C.S. Luxembourg B 102.357.

Les comptes annuels arrêtés au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 15/09/2010.

Référence de publication: 2010127347/10.

(100144486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Pinxton S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 56.270.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010127373/10.

(100144686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Pinxton S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 56.270.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010127374/10.

(100144687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Goldman Sachs Structured Investments SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 124.187.

Monsieur Philip Joachim Holzer, ayant pour adresse (2 Gutzkowstrasse, 60594 Frankfurt, Allemagne) a démissionné de ses fonctions d'administrateur en date du 06 Septembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour Goldman Sachs Structured Investments SICAV

The Bank of New York Mellon (Luxembourg) S.A.

Signature / Luc Bieber

Référence de publication: 2010127503/14.

(100144360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2010.

Pinxton S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 56.270.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010127375/10.

(100144688) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

R.M.S. Dachkonzept, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9518 Weidingen, 86, route d'Erpeldange.

R.C.S. Luxembourg B 108.302.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 22 septembre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010127386/10.

(100144500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

R.M.S. Dachkonzept, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9518 Weidingen, 86, route d'Erpeldange.

R.C.S. Luxembourg B 108.302.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 22 septembre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010127387/10.

(100144501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Triumph International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 36-38, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 112.955.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.09.2010.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2010127449/12.

(100144699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Triumph International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 36-38, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 112.955.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22.09.2010.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2010127450/12.

(100144700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

TST Grundstücksentwicklung S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 142.099.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010127451/10.

(100144738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Centre d'Expertise et de Diagnostic Automobiles Luxembourgeois S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 98.575.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIEKIRCH, le 20 septembre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010127484/10.

(100142514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2010.

Pentagon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9530 Wiltz, 10, rue Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 100.075.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PENTAGON S.A.

Signature

Référence de publication: 2010127485/11.

(100142843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2010.

Peters Maschinenbau A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 32, Duarrefstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 93.804.

Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg.
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clerf, den 15. September 2010.

Martine WEINANDY

Notar

Référence de publication: 2010127487/12.

(100142588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2010.

Delilah Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 22.213.949,98.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 147.732.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2010.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2010127495/13.

(100143880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2010.

Il Delfino Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-7572 Mersch, 14, rue de la Piscine.
R.C.S. Luxembourg B 134.633.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010127490/10.

(100143157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2010.

Pizzeria Gran Sasso S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9125 Schieren, 74, route de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 99.317.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010127491/10.

(100143154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2010.

Russian Investment Company, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 55.168.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2010.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2010127499/12.

(100143895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2010.

Anciens Etablissements - Janeczko S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4601 Differdange, 65, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 87.090.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 Février 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010127526/10.

(100144697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Aetos Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 129.042.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Aetos Lux S.A.

Pierre Stemper / Christelle Rétif

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010127522/14.

(100144706) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Fiduciaire du Centre S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2334 Luxembourg, 11, place Saint Pierre et Paul.

R.C.S. Luxembourg B 29.740.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20/09/2010.

Signature.

Référence de publication: 2010127555/10.

(100144665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Derca S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 62.037.

RECTIFICATIF

Cette mention vient modifier le bilan au 31 DECEMBRE 2006, enregistré et déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg en date du 10/04/2009 sous la référence L090053470.04

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 septembre 2010.

Référence de publication: 2010127548/13.

(100144488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Morote S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 20.471.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joëlle BADEN

Notaire

Référence de publication: 2010127582/11.

(100144502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

MACLE S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 26B, rue Albert 1er.

R.C.S. Luxembourg B 20.579.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010127945/11.

(100144716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Quant Solutions Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 141.446.

Le bilan au 31 Mars 2010, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Quant Solutions Sicav

Signature

Référence de publication: 2010127595/12.

(100144701) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Teekay European Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 672.500,00.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 100.276.

Par résolutions signées en date du 31 août 2010, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Dominique Robyns, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant avec effet immédiat

- Nomination de Muriel Bourgeois, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2010.

Référence de publication: 2010127433/15.

(100145197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Sireo Immobiliefonds No. 4 Red Paris S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 117.835.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14/09/2010. Signature.

Référence de publication: 2010127608/10.

(100144638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Boulder S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 52.395.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 septembre 2010. Signature.

Référence de publication: 2010127897/10.

(100144720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Clavius Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 85.943.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Signature.

Référence de publication: 2010127907/10.

(100144642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Cliveden S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 61.486.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CLIVEDEN S.A.

Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010127908/12.

(100144694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.

Divad Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 121.788.

Les comptes au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIVAD INVESTISSEMENTS S.A.

Mohammed KARA / Jean-Marc HEITZ

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010127913/12.

(100144747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2010.